



UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

UFR/SH Département de Philosophie et Psychologie

Coordination FILIERE AGRINOVIA



"Apprendre à innover en partenariat"

MEMOIRE DE MASTER II EN INNOVATION ET DEVELOPPEMENT RURAL

**Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin
hydrographique du Mouhoun : rôle et place de la femme,
entre traditions et modernité.**



Présenté par : Catherine ZONOU

Directeur de mémoire : Dr Seindira MAGNINI

Co-directrice de mémoire :

Dr Liza DEBEVEC/Chercheure, IWMI

Année académique : 2018-2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET CARTES	VII
RESUME DU MEMOIRE	VIII
SUMMARY	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : PREALABLES THEORIQUES	4
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	5
LE CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE S'ARTICULE AUTOUR DE LA QUESTION DE DEPART, LA REVUE DE LA LITTERATURE, LA PROBLEMATIQUE, LES HYPOTHESES, LES INDICATEURS ET VARIABLES, LES OBJECTIFS AINSI QUE LA DEFINITION DES CONCEPTS. 5	
1. QUESTION DE DEPART	5
2. REVUE DE LA LITTERATURE	5
3. PROBLEMATIQUE	24
4. HYPOTHESES ET VARIABLES DE L'ETUDE	25
5. OBJECTIFS DE L'ETUDE	26
6. DEFINITION DES CONCEPTS	26
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	32
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	41
CHAPITRE 3 : ROLES DES FEMMES DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU.....	42
1. LES PRATIQUES COUTUMIERES LIEES A L'EAU DANS LES VILLAGES DE NOUAKUY ET DE KODOUGOU	42
2. ROLE ET PLACE DE LA FEMME DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU.....	43
CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE.....	45
1. CONNAISSANCE DU COMITE LOCAL DE L'EAU MOUHOUN TA DANS LES VILLAGES DE NOUAKUY ET DE KODOUGOU	45
2. LES ACTIVITES MENEES PAR LE CLE MOUHOUN TA	47
3. ROLE DES FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU CLE.....	48
4. L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA PRISE DE DECISION	49
CHAPITRE 5 : PERCEPTION DU GENRE PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE	51
1. COMPREHENSION DU CONCEPT DE GENRE PAR LES ACTEURS DE LA GIRE AU BURKINA FASO	51
2. IMPLICATION DE LA FEMME A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU.....	53
3. LA NECESSITE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA FEMME DANS LA GIRE.....	55
CHAPITRE 6 : PROPOSITIONS DE PISTES D'AMELIORATION POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE.....	56
1-PROPOSITIONS DES ACTEURS A LA BASE VISANT A AMELIORER L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU CLE	56

2-PROPOSITIONS DES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE	58
3-PRISE EN COMPTE DU ROLE DE LA FEMME DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU POUR L'AMELIORATION DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE	59
CONCLUSION GENERALE	60
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXES	I
TABLE DES MATIERES	VII

DEDICACE

**A ma mère qui n'a ménagé aucun effort pour
assurer mon éducation.**

**A la mémoire de mon père décédé. Que son âme
repose en paix.**

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'un processus d'apprentissage au cours duquel nous avons eu l'honneur de bénéficier des éclairages de certaines personnes.

Il a été réalisé grâce au financement du projet « Planification participative pour une gestion plus inclusive et durable des ressources en eau dans les zones rurales du Burkina Faso ». Ce projet est conduit par IWMI et financé par la Coopération Autrichienne de Développement.

Cette étude a été possible grâce à la disponibilité et au soutien de personnes à qui nous traduisons nos sincères remerciements.

- A nos directeurs de mémoire, Dr Seindira MAGNINI et Dr Liza DEBEVEC, pour leur accompagnement et leur disponibilité tout au long de cette expérience
- Au Pr Jacques NANEMA, Coordonnateur du programme Agrinovia et à l'ensemble du corps professoral pour la qualité de la formation reçue
- A l'ensemble des étudiants de la 8^{ème} promotion du Master Agrinovia pour la bonne collaboration au cours de la formation
- A la population des villages de Nouakuy et Kodougou pour son accueil
- A Madame Fatimata Barro/Sanogo pour son appui et ses conseils
- A tous les agents de l'Agence de l'Eau du Mouhoun pour leur soutien
- A mon époux, mes enfants, mes parents et amis pour leur accompagnement
- Enfin à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement de ce travail.

Nos hommages à feu Saidou Kanazoé, notre maître de stage. Que son âme repose en paix.

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

AEM	: Agence de l'Eau du Mouhoun
AG	: Assemblée Générale
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
BSF	: Bien-être Social de la Femme
CLE	: Comité Local de l'Eau
CFE	: Contribution Financière en matière d'Eau
DGAEM	: Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
EC	: Espace de Compétence
ECOWAS	: Economic Community of West African States
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	: Femme et Développement
GED	: Genre et Développement
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWA	: Global Water Alliance
GWP	: Global Water Partnership
IFD	: Intégrer Femme au Développement
INSD	: Institut National des Statistiques et de la Démographie
ICWE	: International Conference on Water and Environment
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MARHASA	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEE	: Ministère de l'Eau et l'Environnement
MPF	: Ministère de la Promotion de la Femme
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGIRE	: Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

PNG : Politique Nationale Genre

PN-GIRE : Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

Tableau 1 : Variables et indicateurs	26
Tableau 2 : Population de l'espace de gestion Vouhoun 4	35
Carte 1 : Schéma des espaces de gestion des ressources en eau du Burkina Faso.....	12
Carte 2 : Carte de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ.....	34

RESUME DU MEMOIRE

Cette étude a eu pour ambition de contribuer à l'amélioration de la participation de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin hydrographique du Mouhoun, conformément au troisième principe de Dublin. Pour ce faire, elle avait pour objectif principal d'analyser le rôle et la place de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource eau en vue de contribuer à l'amélioration de la participation de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans l'espace de gestion du Comité Local de l'Eau (CLE) Mouhoun Tâ. Pour atteindre cet objectif, une analyse du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau a été menée afin d'en tenir compte pour améliorer sa participation actuelle à la gestion moderne de l'eau. De nos investigations, il ressort qu'il existait dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ, notamment dans les villages de Nouakuy et de Kodougou, des pratiques coutumières liées à la gestion de l'eau dont certaines subsistent encore de nos jours. Cependant, l'analyse montre que la femme n'avait pas ou n'a pas de rôle spécifique à jouer dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau. Le rôle et la place de la femme restent un rôle reproductif et domestique. Cette situation pourrait s'expliquer par le mode de gestion de l'eau lié à celui de la terre. La femme n'a pas accès à la terre, par conséquent elle n'intervient pas dans sa gestion. Cet état de fait influence sa participation à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Si, au niveau du CLE Mouhoun Tâ, les femmes participent à la mise en œuvre des activités du CLE, cette participation reste faible et même quasi inexistante en ce qui concerne la prise de décision. Le troisième principe de Dublin, qui veut que les femmes soient impliquées à tous les niveaux de la gestion de l'eau, se trouve alors confronté à des obstacles d'ordre socio-culturel qui nécessitent l'adoption de stratégies adéquates pour l'effectivité de ce principe. Au nombre de ces stratégies figurent en bonne place les actions d'information, éducation et communication envers les hommes et les femmes mais aussi à l'endroit des leaders coutumiers. En outre, l'adoption des approches participatives pourrait contribuer à améliorer la participation des femmes à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Il s'agit d'un processus de longue durée qui nécessite une transformation sociale.

Mots clés : GIRE, gestion traditionnelle, rôle, participation, facteurs socio-culturels

Summary

The aim of this study is to contribute to the improvement of women's participation in Integrated Water Resources Management in accordance with the third Dublin principle in the Mouhoun watershed. Thus, the main objective of the study was to analyse the role and place of women in the traditional management of water resources, with a view to contributing to the improvement of women's participation in Integrated Water Resource Management within the Mouhoun Tâ watershed. To achieve this goal, we analysed the role of women in traditional water management in order to improve their current participation in modern water management. Our research suggests that customary practices related to water management existed in the study area, especially in the villages of Nouakuy and Kodougou and some of which of these are still being practiced today. However, the analysis shows that the women never had a specific role in the traditional management of the water resource. The role and place of the woman remains a reproductive role, one limited to the domestic sphere. This situation could be explained by the water management mode that is linked to that of the land. The woman does not have access to land ownership; therefore she cannot interfere in the land management. This fact influences its participation in the Integrated Management of Water Resources. Even though at the level of the Mouhoun Tâ Local Water Committee women participate in the implementation of the Committee's activities, this participation remains weak and almost non-existent as far as decision-making is concerned. The third Dublin principle, which maintains that women should be involved at all, levels of water management is thus confronted with socio-cultural obstacles that require the adoption of adequate strategies for the effectiveness of this principle. These strategies are related to improving information, education and communication for both men and women, but also for customary leaders. In addition, the adoption of participatory approaches could help improve women's participation in Integrated Water Resources Management. A long-term process requires social transformation.

Key words: IWRM, traditional management, role, participation, sociocultural factors

INTRODUCTION GENERALE

La ressource eau en général et l'eau douce en particulier sont confrontées à diverses pressions qui menacent leur pérennité. Depuis les années 1990, il y a eu une prise de conscience mondiale de l'importance de la protection et de la préservation de cette denrée précieuse, indispensable à toute vie. Elle a eu pour effet l'adoption de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme mode de gestion pour la durabilité des ressources en eau. Les conférences de Dublin et de Rio de Janeiro en 1992 sur la thématique de la gestion de l'eau et de l'environnement ont permis de définir les principes d'une bonne gestion de la ressource en eau : il s'agit des principes dits de Dublin. Ce sont les principes directeurs de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau définie par le Global Water Partnership comme étant « *un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social qui en résulte, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes vitaux* » GWP (2000).

Le Burkina Faso, pays sahélien situé au Sud du Sahara confronté aux problèmes liés à la gestion de l'eau, a adopté la GIRE comme mode de gestion depuis les années 1990. Tandis que la demande en eau ne fait que croître en raison de l'émergence des activités socio-économiques consommatrices d'eau et de l'accroissement de la population, le pays enregistre depuis quelques décennies une baisse considérable de son volume d'eau, selon Wetta et al. (2017). De ce fait, la ressource eau est devenue un enjeu socio-économique et politique incontournable dont la pérennisation est plus que jamais un défi. L'introduction de la GIRE au Burkina s'est faite à travers de multiples réformes dont les plus importantes sont :

- l'adoption en 1998 par le gouvernement du document de politique et stratégies en matière d'eau qui évoque le recours à la GIRE comme approche nouvelle dans la gestion de l'eau au Burkina
- l'adoption en 2001 par l'Assemblée Nationale de la Loi n°002-2001/AN du 27 novembre 2001 portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau qui est une transcription juridique de la politique nationale de l'eau et des principes de la GIRE
- l'adoption en 2003 par le gouvernement du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) qui décline en actions concrètes les mesures à entreprendre pour une GIRE effective dans le pays

- l'adoption en 2009 par l'Assemblée Nationale de la Loi portant institution d'une taxe parafiscale au profit des Agences de l'Eau.

Le plan d'action pour la GIRE, mis en œuvre de 2003 à 2016 à travers la coordination du SP/PAGIRE par les Agences de l'Eau, a permis d'engranger des résultats significatifs en matière de protection et de préservation de la ressource en eau.

Pour consolider les acquis du PAGIRE, le gouvernement du Burkina Faso a adopté en juin 2016 un nouveau Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE, 2016-2030) avec pour objectif global de « *contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques* » MEA (2016 : 12). Ce programme est décliné en trois phases de cinq ans chacune dont la première est en cours depuis janvier 2017. Il s'appuie sur les acquis et les leçons des phases précédentes du PAGIRE tout en mettant un accent particulier sur l'approche fondée sur les droits humains qui intègrent les aspects de genre.

Les questions de genre et plus spécifiquement l'implication de la femme dans les processus de développement ont fait l'objet de préoccupations au niveau mondial depuis les années 1970. Selon Locoh (2007), deux conférences portant sur les femmes dans les années 1990 au Caire et à Beijing ont mis au premier plan l'objectif de l'égalité entre hommes et femmes et l'approche de l'empowerment des femmes comme levier essentiel pour l'atteindre. Cette question de l'implication de la femme dans le processus de développement a connu diverses approches au fil du temps. A l'instar des autres pays du monde, la prise en compte de la femme dans les différents projets de développement a connu plusieurs étapes au Burkina Faso. En effet, le Burkina Faso est parti du concept d'égalité d'accès de la femme et de la jeune fille à l'école en 1967 (projet UNESCO/Haute-Volta) en passant par l'intégration des femmes dans le développement (1975), l'approche femmes et développement (1985) pour aboutir au genre et développement (années 1990), selon Ouoba et al (2003).

La mise en œuvre du nouveau programme GIRE par les Agences de l'Eau en collaboration avec les CLE et d'autres partenaires techniques et financiers tels que IWMI (International Water Management Institute) se fait en conformité avec les principes de Dublin, dont le troisième stipule que « *les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau* » ICWE (1992). Ce principe est basé sur la notion d'équité entre les hommes et les femmes. Cette notion fait partie des axes d'intervention du projet IWMI d'où l'intérêt qu'il accorde à la prise en compte de la femme dans la GIRE. Dans le cadre d'un

partenariat qui le lie à l'Agence de l'Eau du Mouhoun, le projet a œuvré entre 2016 et 2019 au renforcement des capacités des acteurs locaux sur différentes thématiques concernant la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, avec un accent mis sur le renforcement de la participation à la GIRE des usagers, hommes et femmes, dans les espaces ruraux. Cette étude a été menée dans l'optique de contribuer à l'amélioration de cette participation de la femme à la GIRE dans l'une des zones d'intervention du projet qu'est l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ. Elle a pour objectif d'analyser le rôle traditionnel de la femme dans la gestion de l'eau et son rôle actuel dans la GIRE afin de proposer des pistes de conciliation des deux rôles qui contribueront à améliorer la participation de la femme à la GIRE comme énoncée par le troisième principe de Dublin. Cette approche s'inscrit en droite ligne de la formation reçue dans le cadre du programme Agrinovia qui accorde une place de choix à la valorisation du savoir local dans les projets de développement.

Notre travail comprend deux grandes parties que sont les préalables théoriques et méthodologiques ainsi que la présentation et l'analyse des données. Il se subdivise en six chapitres. Le premier chapitre traite des préalables théoriques à toute investigation de recherche. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie ; il expose les techniques de recherche et d'analyse. Les quatre derniers chapitres permettent d'exposer les résultats des enquêtes de terrain. Ainsi, le troisième chapitre traite du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau, le quatrième chapitre aborde la participation de la femme à la GIRE, le cinquième chapitre évoque la perception du genre par les acteurs de la GIRE et enfin le sixième chapitre propose des pistes d'amélioration de la participation de la femme à la GIRE.



PREMIERE PARTIE : PREALABLES THEORIQUES

La première partie du mémoire est subdivisée en deux chapitres : le cadre théorique et le cadre méthodologique de l'étude.

Chapitre 1 : Cadre théorique de l'étude

Le cadre théorique de l'étude s'articule autour de la question de départ, la revue de la littérature, la problématique, les hypothèses, les indicateurs et variables, les objectifs ainsi que la définition des concepts.

1. Question de départ

Le troisième principe de Dublin stipule que les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. Cependant « *les arrangements institutionnels relatifs à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau tiennent rarement compte du rôle primordial des femmes comme utilisatrices d'eau et gardiennes du milieu vivant. L'adoption et l'application de ce principe exigent que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise des décisions et leur mise en œuvre, selon les modalités qu'elles définiront elles-mêmes* » ICWE (1992). La conférence de Dublin sur l'eau et celle de Rio sur l'environnement ont été les événements précurseurs de l'approche GIRE. La GIRE a été adoptée depuis 1998 par le Burkina Faso comme mode de gestion des ressources en eau mais l'application du principe de participation de la femme peine à se concrétiser sur le terrain. En effet, la participation de la femme reste faible dans l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (Bambara, 2017, Kando, 2018). Les femmes, principales pourvoyeuses et utilisatrices d'eau, en particulier de l'eau domestique, ne contribuent pas efficacement à sa protection et à sa préservation. La question est alors de savoir comment améliorer la participation de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. La prise en compte du rôle traditionnel de la femme dans la gestion de l'eau peut-elle contribuer à améliorer la participation de la femme à la GIRE ?

2. Revue de la littérature

Notre revue de la littérature s'articule autour des thématiques suivantes : la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le genre et développement, les principaux axes des politiques et stratégies de promotion et de participation de la femme à l'échelle nationale, la gestion des ressources naturelles ainsi que le rôle de la femme dans la gestion des ressources naturelles.

2.1. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

2.1.1. Processus de construction du concept de la GIRE

Le concept de la GIRE tel que perçu en 2019 est le résultat d'un processus de construction théorique reconnu par bon nombre d'acteurs de la gestion de l'eau. Avant l'avènement de la GIRE, la gestion de l'eau a été l'apanage des seuls techniciens pendant des décennies. Les limites de cette approche ont amené à réfléchir à d'autres formes de gestion plus efficaces qui ont abouti à la GIRE. La GIRE, considérée comme la vision moderne de la gestion de l'eau, a conduit à une approche holistique qui prend en compte les aspects physiques liés à la ressource mais aussi les aspects sociaux.

La gestion intégrée des ressources en eau, selon FRITSCH (2003), constitue la vision moderne de l'usage de la ressource. Cette vision a succédé à une période productiviste de l'exploitation des ressources en eau qui a prévalu jusqu'aux années 1970. L'eau était alors considérée comme un simple liquide à mobiliser pour atteindre des objectifs économiques (hydroélectricité, irrigation, etc.). La mise en œuvre de cette conception essentiellement basée sur des considérations d'ingénierie hydraulique a rencontré un grand succès pendant des décennies tant dans les pays du bloc communiste qu'en Occident. Cependant, quelques échecs constatés ainsi que la rareté croissante des ressources en eau ont mené à une gestion intégrée dont une première phase a consisté à considérer le bassin hydrographique comme unité de gestion de la ressource en eau, tout en y intégrant la gestion des écosystèmes aquatiques. *« Cette perception a trouvé symboliquement son point d'orgue lors du Sommet mondial pour l'environnement et le développement en 1992. Depuis cette date, les dimensions sociales, institutionnelles et économiques ont sublimé les considérations strictement environnementales et un nouveau niveau d'intégration, qui place les hommes et les sociétés au centre des problématiques d'usage de l'eau, est généralement considéré comme le plus adéquat. La gestion de l'eau se doit d'être participative et de prendre en compte tous les groupes concernés par une décision de gestion, au stade de la planification comme à celui de l'exploitation »* Fritsch (2003 : 1).

Pour Trottier (2012), la Gestion Intégrée des Ressources en Eau est désormais un concept très répandu, voire hégémonique parmi les scientifiques, les techniciens et les gestionnaires de l'eau. *« Un concept devient hégémonique lorsque le remettre en cause revient à se discréditer. Il devient alors incontournable dans la structure des discours politiquement acceptables »* Lustick (1993)¹. L'avènement du concept de GIRE en tant que concept hégémonique a pu se

¹ TROTTIER, J. (2012) *L'avènement de la gestion intégrée des ressources en eau*

réaliser par la construction d'un ordre naturel et celle d'un ordre social, ces deux processus s'influencent mutuellement. En effet, pour comprendre l'histoire de la GIRE, il est nécessaire de comprendre que la nature et l'eau relèvent de l'ordre naturel mais il faut aussi examiner les rapports politiques entre les divers acteurs qui élaborent les stratégies permettant de déterminer les règles d'accès, d'appropriation et d'utilisation de la ressource. En somme, il s'agit également d'examiner les structures politiques au sein desquelles ces acteurs évoluent.

Le processus de construction du concept de la GIRE montre les limites de la gestion sectorielle de l'eau. La gestion de l'eau ne saurait se réduire à la mobilisation de la ressource ni être laissée aux seuls techniciens du secteur. Désormais, avec la GIRE, la biodiversité et l'environnement social sont pris en compte. Cette conception de la gestion de l'eau a été admise au niveau mondial au cours des conférences internationales de Dublin et de Rio.

2.1.2. *Environnement international et régional de la GIRE*

La conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin ainsi que le sommet de Rio sur l'environnement en 1992 ont été les facteurs déclencheurs de la prise de conscience mondiale de l'importance de la sauvegarde de la ressource eau. En effet, la conférence de Dublin a fait le diagnostic de la situation mondiale de l'eau douce. Elle a fait un constat alarmant selon lequel « *l'eau douce est rare et son emploi doit se faire avec considération* » ICWE (1992). Cette préoccupation a ensuite été l'objet d'une attention particulière la même année lors du sommet de Rio. Elle a été inscrite dans le chapitre 18 de l'Agenda 21 du sommet de Rio qui portait sur le thème : « Protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau ». A l'issue de la conférence de Dublin, quatre grands principes appelés principes de Dublin ont été adoptés. Ces principes sont :

1- L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement.

2- Le développement et la gestion des eaux devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux.

3- Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau.

4- L'eau a une valeur économique dans toutes ses utilisations concurrentes et doit être reconnue comme un bien économique.

Les pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas été en reste dans cette prise de conscience mondiale de l'importance de la préservation de la ressource eau, d'où l'organisation en 1998 de la conférence ouest-africaine sur la GIRE.

Cette conférence, tenue en 1998 à Ouagadougou, a abouti à la déclaration dite de Ouagadougou. Ses grandes lignes témoignent d'une volonté affichée des différents pays à aller vers une gestion intégrée pour résoudre les problèmes liés à la gestion des ressources en eau. Ces problèmes d'eau qui s'aggravent d'année en année et qui aboutissent à des situations préjudiciables au développement économique et social dans ces pays ont pour causes principales la forte croissance démographique, la pauvreté, la sécheresse, la désertification, la gestion sectorielle des ressources en eau, etc. Partant de là, les pays ouest-africains ont reconnu que la résolution de problèmes aussi vastes passe nécessairement par une gestion intégrée des ressources en eau. Un plan d'action pour le secteur de l'eau et une action concertée des pays africains selon les principes directeurs de gestion intégrée des ressources en eau, consignés dans le document Action 21 issu de la conférence de Rio, sont alors recommandés aux différents pays.

Les Etats ouest-africains dont le Burkina Faso ont signifié, à travers cette déclaration de Ouagadougou, leur volonté de rompre avec la gestion sectorielle des ressources en eau et d'aller vers une gestion intégrée.

2.1.3. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Burkina Faso

L'idée d'adopter une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso remonte aux années 1980, selon Wetta et al. (2017). En effet, depuis les sécheresses des années 1970-1980 qui avaient causé d'énormes dégâts agricoles et entraîné des pénuries de biens alimentaires et une hausse des prix des produits agricoles, le Burkina Faso avait compris la nécessité d'adopter une bonne politique de gestion de l'eau. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau s'est avérée être la solution. Selon le SP/CONEDD (2007)² cité par Wetta et al. (ibid), les prévisions saisonnières indiquent une diminution de la pluviométrie dans les années à venir. Ces prévisions annoncent également que la situation deviendra critique en 2050 avec une nette diminution des volumes d'eau de tous les bassins burkinabè. C'est pourquoi, depuis le milieu des années 1990, le Burkina Faso a adopté la Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour une gestion efficace,

² WETTA, C. & al, (2017) *Vers une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso*

durable et équitable des ressources en eau. Ce nouveau mode de gestion a nécessité de la part de l'Etat burkinabè la mise en place d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel devant régir le secteur de l'eau sur l'ensemble du territoire ainsi que la mise en place des outils et instruments de sa mise en œuvre. C'est ainsi que plusieurs textes ont été élaborés pour opérationnaliser la GIRE au Burkina Faso.

2.2. Revue des politiques étatiques de la GIRE au Burkina Faso

2.2.1. La Politique Nationale de l'Eau

La Politique Nationale de l'Eau (PNE) est le référentiel de base de la gestion des ressources en eau au Burkina Faso. Son objectif général est de « *contribuer au développement durable du pays en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, dans un environnement particulièrement affecté par les changements climatiques et dans le respect d'une gestion intégrée des ressources en eau* » MARHASA (2014 : 44). Elle tire ses fondements de divers textes internationaux et nationaux que sont les conventions internationales, la Constitution, les documents de politiques ainsi que les textes législatifs et réglementaires qui énoncent les principes fondamentaux de la gestion des ressources naturelles, dont les ressources en eau. Cette politique nationale se fonde sur les grands principes suivants :

- équité : accès équitable à la ressource, notamment à l'eau potable
- subsidiarité : résolution des problèmes à l'échelle géographique appropriée
- développement harmonieux des régions : équipement équitable des régions et prise en compte des besoins de l'amont et de l'aval
- gestion par bassin hydrographique : cadre logique pour la gestion des eaux
- gestion équilibrée : mobilisation des ressources sans dégradation des écosystèmes et en prenant en compte le cycle de l'eau et les divers usages
- protection des usagers et de la nature : établissement et respect de normes et d'objectifs pour se prémunir des différents types de risques liés à l'eau et pour préserver à long terme les ressources en eau
- principe du pollueur-payeur : prélèvement de taxes auprès des pollueurs en fonction de la charge polluante pour responsabiliser les acteurs économiques
- principe du préleveur-payeur : prélèvement de taxes auprès des usagers en fonction de la quantité prélevée afin d'inciter à l'optimisation de l'exploitation de la ressource

- principe d'information et de participation : toutes les actions concourant à la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau doivent être sous-tendues au préalable par des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC)
- principe d'égalité : principe général qui signifie que tous les citoyens ont une égale vocation à jouir de toutes les libertés et de tous les droits garantis par la législation en vigueur dans le domaine de l'eau
- principe genre : l'intérêt et les contributions des femmes, des hommes et des couches vulnérables de la société sont pris en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes, le développement des capacités, la planification et les opérations d'investissement dans le secteur de l'eau
- principe de prévention : évaluation préalable des impacts négatifs éventuels d'une activité envisagée sur la santé humaine et l'environnement et prise de mesures pour éviter ou atténuer ces impacts
- principe de redevabilité ou principe de responsabilité : chaque acteur du secteur de l'eau doit assumer la responsabilité de ses actions et en rendre compte au niveau approprié, au moyen de mécanismes convenus
- principe de non-régression ou principe de durabilité : les acquis en matière de jouissance et d'exercice des droits reconnus en matière d'eau doivent faire l'objet d'une garantie de pérennité et de non-retour en arrière afin d'assurer une évolution continue et progressive
- principe de partenariat : recherche des complémentarités et des synergies dans les interventions des différents acteurs en vue d'une plus grande efficacité des actions dans le secteur.

Les différents principes de la politique nationale de l'eau doivent contribuer à asseoir la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau pour faciliter la réalisation du développement durable. Au nombre de ces principes figure le principe genre. Il a pour objectif la prise en compte de l'intérêt et des contributions des femmes, des hommes et des couches vulnérables dans le développement des capacités, la planification, la mise en œuvre des politiques et programmes ainsi que et les opérations d'investissement dans le secteur de l'eau comme le stipule le troisième principe de la conférence de Dublin.

2.2.2. La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau

« Avec la promulgation de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau, le Burkina opère un tournant important dans son dispositif institutionnel, juridique et financier en matière de gestion de l'eau » MAHRH (2003 : 32). Cette loi marque un tournant dans l'évolution du droit national. Elle correspond tout d'abord à une volonté d'unification et de simplification. En second lieu, la loi transpose dans le droit national les engagements internationaux auxquels le pays a souscrit. Ensuite, la loi contribue à la mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique nationale de l'eau visant une gestion intégrée des ressources en eau. Enfin, la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau est aussi une loi de clarification et de moyens appelée à s'inscrire immédiatement dans l'ordonnement juridique. De cette loi découlent de nombreux textes favorisant la mise en œuvre de la GIRE, parmi lesquels le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau élaboré en 2003.

2.2.3. Le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) avait pour objectif de « contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau [...] adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le gouvernement burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau » MAHRH (2003 : 13). Le PAGIRE couvrait la période 2003-2015. Sa mise en œuvre a connu deux phases, respectivement de 2003 à 2008 et de 2009 à 2015. Le PAGIRE a permis au secteur de l'eau d'enregistrer des résultats sur le plan institutionnel, avec notamment l'opérationnalisation des Agences de l'Eau. Ce plan d'action a fait place à un nouveau programme en vigueur depuis 2016. Il s'agit du Programme National GIRE (PNGIRE).

2.2.4. Le Programme National GIRE

« L'objectif stratégique du Programme National GIRE 2016-2030 est de contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques » (MEA, 2016 : 17)

Pour atteindre cet objectif, les actions du programme sont guidées par les approches suivantes :

- engager les acteurs et toutes les parties prenantes dans la réalisation des actions concrètes de protection des ressources en eau sur le terrain
- développer et consolider les Agences de l'Eau

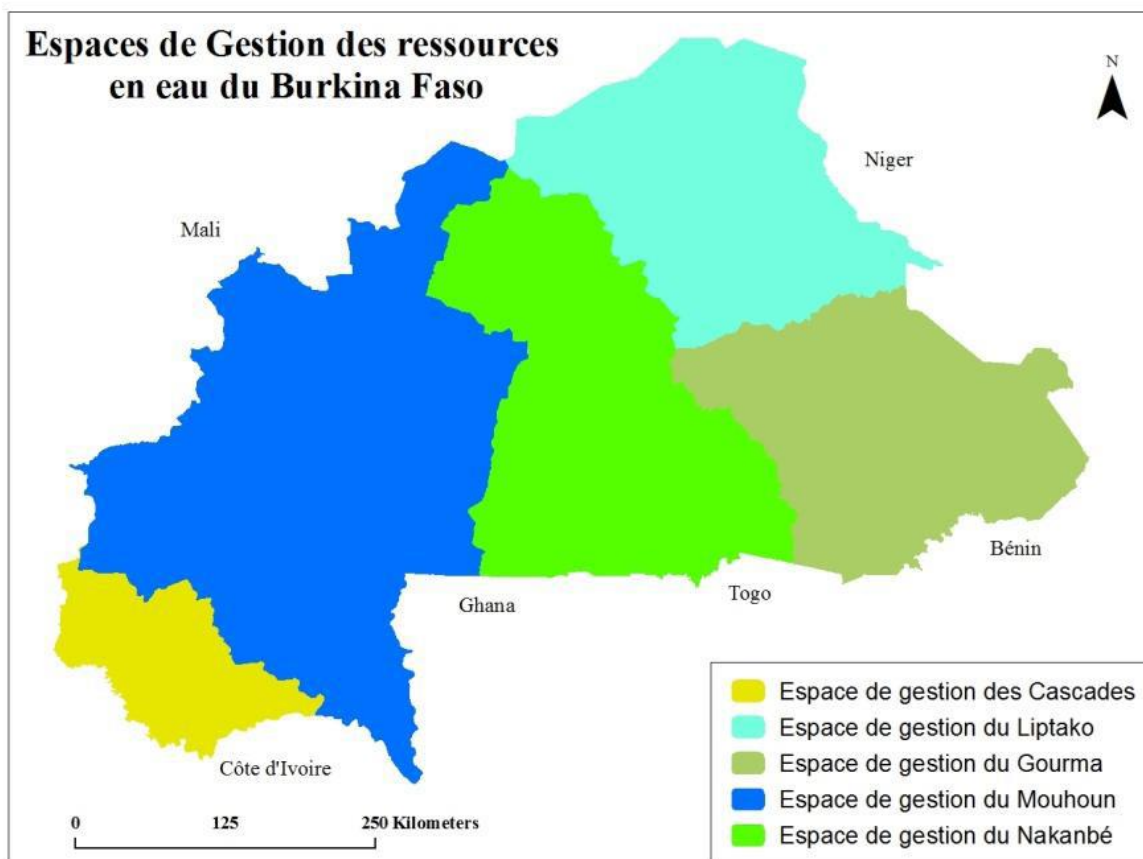
- accroître les compétences de l'administration publique dans la mise en œuvre de ses fonctions régaliennes avec une priorité donnée à la police de l'eau et à la mise en œuvre de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)
- rechercher l'autonomisation et la durabilité du système national d'information sur l'eau
- développer les interactions entre les processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de décentralisation
- poursuivre le développement de la coopération régionale et internationale
- intégrer les aspects genre, pauvreté, croissance, droits humains et changements climatiques dans la planification ainsi que la mise en œuvre des actions et leur suivi-évaluation dans le domaine des ressources en eau.

L'ensemble de ces textes prennent en compte les aspects de genre. Cela montre une volonté politique de prise en compte de la femme dans la GIRE au Burkina Faso.

2.3. Cadre institutionnel de la GIRE au Burkina Faso

2.3.1. Les Agences de l'Eau

« La loi d'orientation en matière d'eau définit en son article 18 le bassin hydrographique comme cadre approprié de planification et de gestion des ressources en eau. Dans le respect de cette disposition, le décret n°2003-286/PRES/PM/MAHRH portant détermination des espaces de compétence des structures de gestion des ressources en eau a été pris le 09 juin 2003 » (MAHRH, 2010). A travers ce texte, le territoire burkinabè est subdivisé en cinq espaces de gestion : celui des Cascades, du Mouhoun, du Nakanbé, du Gourma et du Liptako. Au sein de ces espaces de gestion, le PAGIRE prévoyait la mise en place de structures de gestion et de cadres de concertation à différentes échelles.



2.3.2. Les Comités Locaux de l'Eau

La GIRE ne peut se faire sans la participation des populations à la base. Cette implication est rendue possible à travers les Comités Locaux de l'Eau (CLE).

« Les CLE sont des instances locales de concertation, de promotion, d'animation et d'échanges associant tous les acteurs intervenant localement dans la gestion des ressources en eau. Ils font partie intégrante du cadre institutionnel de gestion des ressources en eau défini dans le PAGIRE de par leur rattachement aux Agences de l'Eau pour lesquelles ils constituent des instances locales. Les CLE ne bénéficient pas de la personnalité juridique. Les Agences de l'Eau assurent les tutelles technique et financière des CLE » (MARH, 2010).

L'intégration de la femme dans la GIRE s'inscrit dans un contexte global de prise en compte des droits de la femme dans le développement dénommée approche genre et développement.

2.4. Genre et développement

Selon Ordioni (2009), c'est à partir des années 1970 que la question des femmes dans le développement économique a réellement été prise en compte par les discours et les politiques des institutions internationales même si la déclaration des Nations Unies de 1948 affirmait déjà l'égalité entre les sexes. L'approche genre a été beaucoup influencée par les travaux de l'économiste danoise Esther Boserup (1972)³ qui a souligné le rôle important que jouent les femmes dans le secteur agricole. Elle critique également les politiques coloniales et post coloniales qui ont conduit à dévaloriser le travail des femmes ainsi que leur statut social. Depuis lors, les approches associant les femmes aux politiques de développement ont connu une diffusion rapide. Cependant, le concept connaîtra au fil du temps une évolution notable de ses principes et de ses fondements théoriques. Locoh (2007) explique qu'à partir des travaux de Esther Boserup, une nouvelle approche de la question des femmes a dominé de 1975 à 1985. Il s'agit de l'intégration des femmes au développement (IFD) et de l'approche acquisition de savoir (empowerment). Les promoteurs de ce courant pensent qu'on ne peut améliorer la situation des femmes et promouvoir l'égalité des sexes sans faire une analyse des rapports de pouvoir historiquement et socialement valorisés entre les hommes et les femmes. Il s'agit de prendre en compte toute la dynamique des rapports entre les hommes et les femmes, à savoir les rôles assignés à chacun, les attitudes encouragées ou réprimées selon que l'on soit homme ou femme ainsi que l'accès des uns et des autres aux mécanismes de prise de décision. Bien avant, Locoh (2007) montre que dans les années 1950 et 1960, les approches qui prévalaient et qui sont en réalité toujours répandues considéraient les femmes dans leur rôle domestique et reproductif. En tant que groupe vulnérable, pauvre et passif, les femmes devaient recevoir l'assistance de la communauté ou d'organismes de protection sociale dans une optique dite de bien-être social. Il fallait les aider à être de bonnes mères et des gestionnaires avisées de la sphère domestique.

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fait le même constat. En effet, selon la CEDEAO (2003), l'approche genre se référait à l'approche bien-être qui mettait l'accent sur la santé de la mère et de l'enfant et sur l'aide à l'enfance et la nutrition. Cependant, à partir des années 1970 et 1980, l'approche genre visait l'intégration des femmes dans le processus de développement. C'est ainsi que plusieurs projets de développement ont ciblé les femmes en améliorant leur santé et en leur accordant des revenus. La question des inégalités entre hommes et femmes n'avait alors pas été prise en compte. Depuis la fin des

³ ORDIONI, N (2009) *L'approche genre, outils de développement ou dispositif idéologique au service de la bonne gouvernance mondiale ?*

années 1980, l'approche genre et développement a été développée pour réduire les disparités sociales, économiques et politiques entre les femmes et les hommes et pour promouvoir un développement équitable selon Racapé et Puech (2005).

Ouoba et al. abordent le processus d'évolution du concept genre au Burkina Faso (2003). Pour ces auteurs, le genre se réfère à des inégalités entre hommes et femmes qui ne sont pas immuables. Contrairement au sexe qui est biologique, les rôles attribués aux hommes et aux femmes dans une société peuvent changer sous l'influence de divers facteurs. Ils peuvent être économiques, culturels, sociaux, religieux ou politiques. Dans l'approche genre, il s'agit de déconstruire les rôles préétablis en mettant l'accent sur les rapports entre hommes et femmes et sur les autres disparités ou particularités socialement construites. Cette approche a connu une évolution au Burkina Faso. En effet, toujours selon Ouoba et al. (2003), l'adoption du concept genre était, au lendemain des indépendances, une condition de financement imposée par la coopération bilatérale ou multilatérale. C'est ainsi que le Burkina Faso est parti du concept d'égalité d'accès de la femme et de la jeune fille à l'école en 1967 (projet UNESCO/Haute-Volta) en passant par l'intégration des femmes dans le développement (1975) et l'approche femmes et développement (1985) pour aboutir au genre et développement (années 1990). Ces deux dernières approches sont toujours d'actualité.

2.4.1. Principaux axes des politiques et stratégies de promotion et de participation de la femme à l'échelle nationale

Selon le MPF (2009), la prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus de développement et la valorisation du rôle actif de la femme dans ce processus constituent une préoccupation pour les autorités nationales et les partenaires au développement depuis plusieurs décennies. En effet, plusieurs concepts et stratégies ont été initiés afin de résorber le retard accusé par les femmes dans tous les domaines, notamment à travers des actions en faveur de l'émancipation de la femme, de son intégration au développement, de sa promotion, etc. Ainsi, plusieurs actes ont été posés aux niveaux institutionnel et opérationnel pour la prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique au Burkina Faso. On peut citer, entre autres, la création du Ministère de la Promotion de la Femme en juin 1997 et de celui de la Promotion des Droits Humains en 2002. Par ailleurs, un manuel d'intégration du genre dans les politiques, programmes et projets de développement a été élaboré en 2004 ; il sert de cadre pédagogique d'orientation au plan national. En outre, dans les secteurs de base, on note un élan de prise en compte du genre dans les politiques sectorielles d'une part, et la création de cellules et de points focaux genre d'autre

part. Enfin, on relève des tentatives d'élaboration de stratégies d'intégration du genre dans les projets, plans d'actions et programmes même si, en fin de compte, ces stratégies comportent encore pour l'essentiel des aspects de l'approche intégration de la femme au développement (IFD). Cependant « *les différents bilans ont montré qu'il y a eu des acquis certains en matière d'éducation, de santé et de protection sociale mais dans l'ensemble la problématique des inégalités demeure* » MPF (2009). Pour corriger ces insuffisances et venir à bout des inégalités entre hommes et femmes, le Document de la Politique Nationale Genre (PNG) a été adopté.

La PNG se présente comme un cadre d'orientation et de référence pour l'ensemble des acteurs en vue d'une prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux. Elle est non seulement un support pédagogique et technique pour aider à l'élaboration des programmes et projets de développement mais aussi un outil de plaidoyer et d'animation pour la facilitation du dialogue social, la mobilisation des ressources et la coordination des interventions sensibles au genre. Ce document témoigne en effet d'une volonté politique manifeste et d'une prise de conscience collective de tous les acteurs sur l'importance et l'intérêt du genre pour le développement économique et social du pays. « *Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les inégalités de genre sont séculaires dans les domaines de l'accès, l'approvisionnement et la gestion de l'eau potable. En outre, les insuffisances en matière d'hygiène et d'assainissement sont également préjudiciables, à des degrés divers, à l'un et l'autre sexe* » MPF (2009 : 15).

2.4.2. Situation actuelle de l'intégration du genre dans la GIRE au Burkina Faso

La participation de la femme à la GIRE au Burkina Faso reste faible malgré la volonté politique qui se manifeste à travers les textes de la GIRE. En effet, les femmes sont quasi absentes des structures de gestion formelles des ressources en eau telles que les CLE. Cela s'explique par divers facteurs qui sont entre autres les pesanteurs socio-culturelles et le manque de confiance en soi.

La fondation 2IE (2010) souligne qu'on note une prédominance masculine dans la gestion formelle de l'eau au Burkina Faso. Bien que l'on observe une évolution sensible de la représentativité des femmes dans les instances de gestion des ressources en eau, leur nombre reste faible. La prise en compte de l'aspect genre est pourtant importante d'autant que les décisions prises dans ce domaine n'affectent pas les femmes de la même manière que les hommes.

Depuis 2017, plusieurs études de masters se sont intéressées aux CLE au Burkina, à leur fonctionnalité ainsi qu'à la participation des femmes en leur sein. Dans une de ces études, Kando (2018) fait cas de la faible participation des femmes aux instances de décision au niveau local tels que les CLE Kou et Bougouriba 7. Pour elle, « *la promotion de l'égalité du genre, surtout à travers l'accroissement du nombre des femmes dans les instances de décision à la base, se heurte à de multiples défis que International Alert (2012) a classé en trois groupes : la division traditionnelle du travail (DST), l'orientation académique suivie par les filles et le manque de confiance en soi* » (Kando 2018 : 106). Selon Kando, dans les cas spécifiques des CLE Kou et Bougouriba 7, les raisons de la faible représentativité des femmes dans les instances de décision sont liées au manque de confiance en soi des femmes, au poids de la tradition matérialisé par la mise à l'écart des femmes dans la gestion de l'eau et au poids des institutions gouvernementales. Ces facteurs sont susceptibles d'influencer les choix individuels des femmes et ceux des experts de la GIRE (2018 : 106).

Pour Bambara (2017), auteur d'un autre mémoire de master sur les CLE, la question du genre n'est pas prise en compte au niveau du CLE Mouhoun Tâ du fait du manque de représentativité de la femme au sein du bureau exécutif du CLE. Il l'explique en ces termes : « *Les femmes sont quasiment absentes dans le CLE car sur cinquante membres que compte le CLE aucune femme n'est représentée. Certaines femmes interrogées sur ce sujet disent ne pas être informées ni invitées au moment de la constitution des membres du bureau et de l'assemblée générale* » (2017 : 80). Selon lui, la majeure partie des personnes interviewées estiment que l'absence des femmes dans cette structure de gestion locale de la ressource en eau devrait être corrigée lors du renouvellement des instances d'autant que les femmes sont les premières concernées par la question de l'eau.

L'importance de l'implication des femmes dans la gestion des ressources en eau étant reconnue, leur représentativité dans les instances locales de gestion de l'eau au Burkina Faso mérite d'être améliorée.

2.4.3. L'intérêt de l'implication de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

L'intérêt de l'implication de la femme dans la GIRE réside dans le fait que les hommes et les femmes ont des besoins spécifiques en matière d'eau. Considérer chaque groupe social avec ses besoins propres permet de mieux prendre en compte ces besoins et permet, par conséquent, à chaque groupe concerné de mieux tirer profit des résultats des politiques en matière de GIRE. Pour la Fondation 2IE (2010), la prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau participe de l'équité de genre et favorise une gestion durable de la ressource en eau car « *les résultats d'un développement ne peuvent être maximisés ni durables s'il n'est pas reconnu explicitement que chaque politique, programme et projet affecte les hommes et les femmes différemment* » (Fondation 2IE, 2010 : 87).

Quant à Dos Santos (2012), elle pense que la GIRE vise le bien-être social et économique de l'ensemble des groupes qui composent la société. Dans un contexte d'inégalités entre les différents groupes sociaux, la GIRE prône la participation des communautés locales et met l'accent sur la prise en compte des femmes dans la gestion de l'eau. Pour Dos Santos, cela constitue une avancée majeure au niveau des politiques de gestion de l'eau.

Van Wijk-Sijbesma (2005) abonde dans le même sens. Selon l'auteur, la gestion et la mise en valeur des ressources en eau se fait par des hommes et pour des hommes. Elles participent du développement social et économique de la communauté. Etant donné que les rapports sociaux entre les individus ne sont pas homogènes au sein de la communauté, les différents groupes sociaux ou catégories de personnes ont des intérêts différents et un contrôle différent dans l'usage des ressources en eau. L'eau ayant des usages multiples, les groupes d'intérêt impliquent « *les politiciens, les administrateurs de sociétés, les industriels, les paysans riches et pauvres et les usagers domestiques. Souvent, aucune autre distinction n'est faite dans les groupes d'usagers. Cependant, dans les catégories d'usagers finaux, les hommes et les femmes ont des intérêts et des ressources tout à fait différents. De ce fait, les deux catégories d'usagers ne peuvent être traitées comme un seul et même groupe. Des distinctions doivent être faites pour ce que l'une ou l'autre catégorie sait, fait et décide et quels en sont les effets pour elles, leurs familles ainsi que les communautés et le programme. Une attention équilibrée à toutes les catégories d'acteurs optimise le développement social et économique autant qu'elle réduit la compétition et les conflits autour de l'eau* » Van Wijk-Sijbesma, (2005 : 4).

Partant de ces différents points de vue, l'implication de la femme à la gestion de l'eau s'impose pour un développement durable et harmonieux. Cette implication peut-elle se faire hors des normes sociales préalablement établies ? Les sciences de l'innovation suggèrent d'en tenir

compte pour la réussite des projets de développement. Ainsi donc l'analyse de la gestion traditionnelle des ressources naturelles et particulièrement de l'eau s'avère importante.

2.5. Gestion traditionnelle des ressources naturelles

2.5.1. Perception des ressources naturelles par les populations africaines

La perception des ressources naturelles par les peuples africains détermine leur mode de gestion. Pour ces peuples, l'environnement est composé des éléments naturels visibles et des éléments spirituels qui relèvent de l'ordre de l'invisible. Le rapport de l'humain à la nature tient compte de ces réalités. Il s'agit d'être en harmonie avec la nature qui est à la fois physique et métaphysique. Cette conception de la gestion de la nature, qui existe encore de nos jours, n'est pas considérée par les décideurs et les pouvoirs publics.

Selon Busquet (2006), la perception que l'on a de la nature joue un rôle important dans sa conservation. Les différentes cultures, nations et secteurs sociaux ont diverses opinions, perceptions et attentes de l'environnement qui les entoure. Ce rapport à la nature peut aussi varier individuellement dans un même groupe social. Les pratiques de conservation dépendent directement de la façon qu'on a de concevoir et de se représenter la nature. Ces représentations dépendent de multiples facteurs et changent selon les sociétés et les environnements. Föllmi (2005)⁴ pense qu'il existait encore au début des années 2000 de nombreuses communautés traditionnelles africaines qui avaient une vision holistique du monde, différente de la vision dualiste de la science classique. Cette vision classique issue de la pensée cartésienne est à la base des stratégies de gestion des espaces et des ressources mises en place par les gouvernements et les organisations internationales.

Kouassi (2019), quant à lui, estime que la représentation sociale de la terre permet de comprendre la vision du monde des peuples africains. La vision africaine du monde subdivise l'environnement en deux sphères : l'une visible et l'autre invisible, occupée par des êtres désignés généralement par le terme de génies. Le ciel est considéré comme la demeure de l'être suprême (Dieu) alors que la terre, elle, représente l'espace occupé par les êtres vivants, les hommes, les animaux, les eaux et les plantes. La tradition africaine structure l'espace du monde visible en deux parties, l'une socialisée ou culturelle, habitée par l'homme, et l'autre non

⁴ Cf BUSQUET, M-B. (2006). *Des stratégies intégrées durables : savoir écologique traditionnel et gestion adaptative des espaces et des ressources*

socialisée ou naturelle, composée entre autres des montagnes, des forêts denses, des îles, des eaux et des marécages. De ce fait, la religion traditionnelle africaine apparaît comme une religion de l'alliance éternelle entre l'homme et la nature par la médiation des génies, des ancêtres et des Dieux. L'existence de puissances bienveillantes et malveillantes est reconnue. La nature, de même que les éléments qui la composent, est ainsi perçue comme le lieu de résidence des ancêtres qui surveillent les agissements des vivants.

La compréhension de la perception qu'ont les populations africaines des ressources naturelles permet de mieux cerner les modes de gestion liés à ces ressources.

2.5.2. Gestion coutumière du foncier et de l'eau en Afrique

La gestion coutumière du foncier est similaire à celle de l'eau. Le droit de possession de l'eau ou de la terre est un droit collectif et d'accès libre. Dans chaque village, il existe une organisation liée à la gestion du patrimoine foncier et de l'eau. L'acquisition de la terre se fait à l'intérieur du lignage géré par un chef de lignage, ce dernier étant sous l'autorité du chef de terre qui est le garant de la gestion coutumière de cette ressource. Par ailleurs, le statut social détermine le mode d'acquisition du foncier dans les sociétés hiérarchisées. Le droit d'usage de la terre est accordé à l'autochtone mais aussi à l'étranger alors que le droit de propriété est attribué aux divinités. Ainsi, pour Alissoutin (2005), le statut de l'eau dans les sociétés traditionnelles est proche de celui de la terre. Partant des propos de ses enquêtés, l'auteur explique la perception et la gestion traditionnelle de la ressource. A travers ses analyses, il montre que l'eau aussi bien que la terre étaient gérées selon des règles coutumières bien déterminées. Le chef de terre, cumulant les fonctions de chef de village et celles de maître de l'eau et de la terre, avait tous les pouvoirs d'administration sur ces deux éléments. Cependant, il n'en était jamais propriétaire. Le droit de propriété de la terre et de l'eau était l'apanage des seules divinités. Selon l'auteur, la perception de l'eau conditionne sa gestion. Pour lui, le droit coutumier de l'eau repose donc sur :

- l'appartenance de l'eau à Dieu ou aux divinités
- le contrôle de la ressource par le maître de l'eau qui règle les conflits d'accès
- l'utilisation du savoir local pour protéger les ressources hydriques
- l'octroi de simples droits d'usage aux utilisateurs.

L'auteur note que le droit moderne de l'eau bouleverse ce système traditionnel.

Pour le Ministère de l'Eau et de l'Environnement (2001), le droit de possession de l'eau est similaire à celui de la terre : c'est un droit collectif d'accès libre. « *Chaque village a sa tranche de fleuve et/ou de marigot, ses mares, etc. Les procédures coutumières de contrôle et de pré-partage des ressources halieutiques (par exemple la réglementation des périodes de pêche) constituent des stratégies de protection des privilèges coutumiers des autochtones possesseurs mais elles n'excluent pas les étrangers* » (MEE, 2001 : 25). Pour le MEE, la stratification de la société, c'est-à-dire le statut social de ses membres, conditionne le régime foncier. Ce régime est basé sur le droit d'appropriation collective réparti entre les lignages fondateurs du village et le droit d'usage temporaire ou permanent de la terre attribué à un individu. Le droit d'appropriation des terres est administré par le chef de lignage sous l'autorité morale du chef de terre. La terre est inaliénable, l'appropriation individuelle n'existe pas et les droits fonciers ne peuvent se perpétuer qu'avec le groupe social.

Soumbougma (2018) montre à travers son mémoire que la gestion coutumière des ressources en eau est assurée par un organe permanent institué dans les villages riverains du cours d'eau Vouhoun relevant de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun. Le rôle de cet organe consiste « *à veiller au respect des règles ou des interdits, effectuer les sacrifices pour demander pardon aux génies et aux ancêtres et solliciter la protection ou l'exaucement des vœux individuels des communautés autochtones ou des étrangers, d'organiser les rites coutumiers et d'organiser les pêches coutumières* » (Soumbougma, 2018 : 34).

Il ressort de cette revue de la littérature que la gestion traditionnelle des ressources naturelles se fait dans un cadre organisé où les rôles sont bien déterminés. Cette littérature traite essentiellement du mode avant tout collectif d'acquisition de la terre et de gestion de l'eau. Dans cette gestion communautaire, la femme a-t-elle une place ?

2.5.3. Rôle de la femme dans la gestion des ressources naturelles

Dans la gestion des ressources naturelles, les hommes et les femmes ont chacun des rôles spécifiques. La littérature francophone existante est peu abondante sur la question. Le rôle de la femme est beaucoup plus perceptible au niveau de la gestion des ressources forestières qu'au niveau des ressources foncières et des ressources en eau.

Selon Tobith et Cuny (2006), le rôle de la femme dans la foresterie communautaire au Cameroun se subdivise en trois sphères que sont la sphère domestique, celle productive et enfin la sphère socio-culturelle.

- Rôle domestique

Le rôle domestique (dit reproductif) se définit à travers des tâches domestiques non rémunérées que les femmes assurent pour le soin de la famille (principalement époux et enfants). Elles mènent à bien la récolte des aliments, des plantes médicinales, des produits forestiers pour l'habitat et la cosmétique ainsi que l'approvisionnement en sources d'énergie. Ces activités contribuent donc à satisfaire les besoins alimentaires de la famille ainsi que les soins et les besoins pratiques de la vie quotidienne.

- Rôle productif

Les femmes s'investissent dans des travaux rémunérés, en nature ou en argent, grâce à la commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), fruits, feuilles et divers, à usage alimentaire et pour la production de charbon de bois. Les femmes vendent elles-mêmes les PFNL soit dans les villes, soit à des détaillantes qui viennent dans les villages. La transformation des produits de chasse et de pêche tels que le gibier fumé ou préparé et le poisson séché leur incombe. Par ailleurs, les femmes jouent un rôle non négligeable dans la restauration et la conservation des sols pour pérenniser les ressources forestières.

- Rôle culturel et social de la femme

Les femmes jouent un rôle primordial dans le domaine socio-culturel. Sur le plan communautaire, on peut constater l'émergence d'organisations socio-économiques engagées dans la filière forestière. Ces organisations féminines commercialisent la mangue sauvage et des produits de marantacées qui sont des PFNL très prisés, et cela en vue de constituer une épargne dans le cadre de tontines. Les femmes s'engagent dans l'approvisionnement et la maintenance des biens pour la consommation et les services de base de la communauté (champs collectifs, cueillette collective des ressources de la forêt à des fins de consommation, etc.). En outre, elles assurent le transfert de compétences aux enfants ou aux autres membres de la communauté en matière de gestion des ressources naturelles à travers des activités éducatives mais aussi religieuses.

Alaoui et al (2012) ont abordé le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles au Maroc. Pour eux, à Sehoul comme dans plusieurs régions du pays, les différentes formations végétales, à savoir la forêt, les zones de cultures et autres, sont sévèrement affectées par la surexploitation. Cette dégradation des formations végétales a des conséquences dommageables. En effet, les femmes, main d'œuvre familiale permanente, représentent la fraction la plus active de la population dans la zone car elles participent à l'élevage des bovins, ovins et caprins. Elles sont aussi présentes dans toutes les phases des travaux agricoles dont elles sont responsables et

dans les activités de transformation agricole. Elles assument également l'essentiel des tâches domestiques, l'approvisionnement en eau, la collecte de bois de chauffe, la cueillette des plantes médicinales, etc. C'est la raison pour laquelle elles sont considérées comme les personnes en contact direct avec les ressources naturelles. Elles sont aussi les premières à subir les conséquences de l'appauvrissement de leur terroir car elles constituent la catégorie la plus pauvre et la plus vulnérable. De ce fait, dans le cadre d'un développement durable tenant compte des préoccupations relatives aux ressources naturelles qui doivent être bien gérées pour ne pas compromettre le potentiel des générations futures, l'implication des femmes dans le processus de décision apparaît très utile pour la durabilité des ressources naturelles dans la zone d'étude, au même titre que celle des hommes.

La faible représentativité des femmes dans la gestion des ressources naturelles et spécifiquement l'eau et le foncier est liée au fait qu'elles ne possèdent pas de terres alors que la gestion des terres est liée à celle de l'eau. Le mode de possession au sein du lignage exclut la femme de la gestion des terres.

2.6. Synthèse de la revue de la littérature

La gestion intégrée des ressources en eau, qui fait l'unanimité au sein des gestionnaires et techniciens, a été adoptée comme mode de gestion de l'eau au cours des conférences internationales sur l'eau et l'environnement de Dublin et du sommet de Rio en 1992. Ces conférences ont permis de définir les principes de base de la GIRE. Ces principes sont au nombre de quatre dont le troisième traite de l'implication de la femme dans la GIRE au niveau décisionnel comme au niveau opérationnel. La GIRE s'inscrit dans une approche globale d'intégration de la femme au développement selon l'approche genre et développement. Cette approche a été réellement prise en compte par les discours et les politiques à l'échelle internationale à partir des années 1970. Depuis ces dates, le concept a connu divers changements dans ses principes. C'est ainsi que le Burkina Faso, à l'instar des autres pays, est passé de l'approche bien-être des femmes dans les années 1970 à l'approche genre et développement en passant par l'approche fondée sur l'intégration des femmes au développement. Des stratégies visant à favoriser l'application de cette approche genre ont été élaborées, parmi lesquelles la politique nationale genre (PNG). Au Burkina Faso, la gestion intégrée des ressources en eau a été adoptée comme mode de gestion privilégié des ressources en eau depuis 1998. Un cadre législatif et institutionnel a été élaboré pour sa mise en œuvre.

Toutes les politiques élaborées à cet effet tiennent compte de l'aspect genre. Cependant, la participation de la femme à la GIRE reste encore faible dans le pays, tant au niveau décisionnel qu'au niveau de l'exécution des décisions. Dans la revue de la littérature, la gestion traditionnelle des ressources naturelles a été abordée avant d'analyser le rôle traditionnel de la femme dans cette gestion. Il ressort que la femme participe à la gestion communautaire des ressources naturelles, notamment des ressources forestières, mais qu'elle n'est pas partie prenante de la décision. La femme n'est pas très souvent associée à la gestion de l'eau et de la terre à cause des modes de transmission et de gestion de ces ressources qui excluent les femmes dans les sociétés patrilinéaires.

3. Problématique

Depuis 1998, le Burkina Faso s'est engagé dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour une gestion durable de ces ressources qui font face à diverses pressions d'ordre naturel et anthropique. L'adoption de ce mode de gestion a conduit à la création d'instruments de mise en œuvre que sont les Agences de l'Eau et les Comités Locaux de l'Eau (CLE). L'Agence de l'Eau du Mouhoun a ainsi été créée en 2010 pour mettre en œuvre la GIRE au niveau du bassin hydrographique du Mouhoun. Cette agence a entre autres pour mission « *d'engager l'ensemble des acteurs dans une gestion concertée de la ressource* » (MARH, 2010). Elle met en place des CLE qui interviennent au niveau local pour une meilleure gestion de la ressource en application des principes de subsidiarité et de participation de tous les acteurs. Le Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ a donc été créé pour impliquer les acteurs à la base dans la prise de décision sur la gestion de la ressource eau. Ce comité, composé de trois collègues d'acteurs que sont les collectivités territoriales, les usagers et l'administration, regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local pour gérer efficacement la ressource en eau. Le troisième principe de base de la GIRE qui stipule que « *les femmes sont au cœur des processus d'approvisionnement, de gestion et de conservation de l'eau* » (Conférence de Dublin, 1992) n'est toujours pas une réalité dans la GIRE au Burkina Faso, comme le montrent les études sur la question (Kando, 2018, IWMI, 2018).

Cela est vérifié au niveau du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ, d'autant que les femmes y sont faiblement représentées (Bambara, 2017). L'atelier participatif tenu par le projet IWMI avec le CLE a montré également une faible implication des femmes dans les activités du CLE. Cet état de fait nous amène à nous poser les questions suivantes :

- Comment améliorer la participation de la femme à la gestion des ressources en eau au niveau de l'espace de gestion du CLE ?

- Quels étaient le rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources en eau dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ ?
- Quels sont le rôle et la place de la femme dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau du CLE Mouhoun Tâ ?
- Tenir compte du rôle traditionnel de la femme dans la gestion de la ressource eau peut-il contribuer à améliorer la participation de la femme à la GIRE ?
- La connaissance du CLE influence-t-elle la participation de la femme à la GIRE ?

4. Hypothèses et variables de l'étude

4.1. Hypothèse principale

La prise en compte du rôle et de la place assignés aux femmes dans la gestion traditionnelle des ressources en eau de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ ainsi que la connaissance du CLE contribuent à l'amélioration de leur participation à la GIRE.

4.2. Hypothèses secondaires

La prise en compte du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle des ressources en eau favorise son implication dans la prise de décision au niveau du CLE Mouhoun Tâ.

La connaissance du CLE Mouhoun Tâ par les populations de son espace de gestion, notamment les femmes, favorise leur participation à la mise en œuvre des activités du CLE.

4.3. Identification des variables et choix des indicateurs

Les variables sont des facteurs susceptibles d'influencer le phénomène étudié. Il existe les variables dépendantes et celles indépendantes. Les indicateurs sont quant à eux des éléments de mesure objectivement vérifiables.

Variables indépendantes :

- sexe (masculin, féminin)
- situation matrimoniale (marié, célibataire, veuf ou veuve, divorcé)
- niveau d'instruction (scolarisé, non scolarisé)
- profession (domaine d'activité)
- ethnie (groupe ethnique d'appartenance).

Tableau 1 : Variables et indicateurs

Variables dépendantes	Indicateurs
Statut de la femme	Responsabilité de la femme dans la gestion de l'eau
Rôle de la femme	Participation de la femme à la prise de décision Participation de la femme à la mise en œuvre des décisions Rôle consultatif
Implication de la femme	Présence des femmes dans le Bureau Exécutif du CLE Participation des femmes aux activités du CLE
Connaissance du CLE	Activités menées
Gestion traditionnelle	Les us et coutumes liés à l'eau Les sacrifices

5. Objectifs de l'étude

5.1.Objectif global

L'étude a pour objectif d'analyser le rôle et la place de la femme dans la gestion traditionnelle des ressources en eau en vue de contribuer à l'amélioration de la participation de la femme à la GIRE dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ.

5.2.Objectifs spécifiques

Il s'agit :

- d'analyser le rôle des femmes dans la gestion traditionnelle des ressources en eau
- analyser le rôle actuel joué par les femmes dans la gestion intégrée des ressources en eau
- proposer des pistes de conciliation des deux rôles pour améliorer la participation de la femme à la GIRE.

6. Définition des concepts

6.1. Le genre

Pour Verschuur (2009), le mot genre a été introduit dans le répertoire du développement dans les années 1980, en réponse aux analyses critiques en rapport avec les questions liées à la

femme. Selon ces analyses, il existait une certaine survisibilité des femmes dans les programmes de développement menés dans les années 1970. « *L'introduction du mot genre avait pour objectif de recentrer les programmes vers les hommes et les femmes, au lieu de se focaliser sur les femmes seulement, et rééquilibrer les relations entre hommes et femmes. Ces relations n'étaient pas entendues comme des rapports de pouvoir. Le mot genre dans le développement a remplacé le mot femmes ; celui de sexe a été employé comme un outil descriptif plutôt que comme outil analytique et associé à des prescriptions normatives plutôt qu'à des revendications de droits* » (Verschuur, 2009 : 4). Plus tard, en 2015, Verschuur et d'autres auteurs ont défini le genre comme un outil d'analyse des rapports de pouvoir. Selon Verschuur et al. (2015), le genre s'intéresse fondamentalement au pouvoir. Il est un outil d'analyse qui permet de comprendre la construction historique, sociale et culturelle des différences et inégalités. Le concept de genre « *s'inscrit dans le féminisme, il n'en est pas un avatar adouci qui le rendrait acceptable* » (Bissilliat et Verschuur, 2000 : 14). Il offre des outils pour une analyse critique du système capitaliste globalisé. Le genre, inscrit dans le féminisme, permet aux catégories dominées et marginalisées, en particulier les femmes mais pas seulement elles, de faire entendre leurs voix. Dans le contexte actuel de crise globale et d'accroissement des inégalités, il propose des pistes pour renouveler la pensée sur le développement mais aussi pour agir autrement. Cependant, le concept de genre a fait l'objet de débats en ce qui concerne la traduction du terme anglais *gender* en français. Selon Lowy et Rouch (2003), en France, les débats sur le genre trouvent leur soubassement dans le conflit théorique sur la différence des sexes dans le mouvement féministe des années 1970. « *Dans ce contexte français, c'est sans doute parce que les notions de sexe et de genre demeurent trop fixées l'une à un contenu biologique, l'autre à un contenu sociologique, qu'il reste encore souvent la conviction que la séparation sexe/genre reflète simplement le partage entre les traits biologiques (présumés immuables) et les attitudes, comportements et rôles (présumés flexibles)* » (Lowy et Rouch, 2003 : 10).

En somme, le genre est un concept sociologique issu de l'anglais *gender* qui se traduit en français par rapports sociaux des sexes ou encore rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes. Le genre est un concept interactif et transversal car il opère dans toutes les sphères de la société. Il sous-entend que les rapports entre femmes et hommes sont les fruits de la socialisation. Le genre avait été conçu à l'origine comme un outil d'analyse. Le concept permet d'analyser les rapports de pouvoir entre hommes et femmes.

Dans le cadre de notre étude, le genre se réfère à l'implication de la femme dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à travers l'analyse des rôles assignés aux hommes et aux femmes dans la gestion de l'eau. Ces rôles induisent sans doute des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes qui sont la résultante du processus de socialisation.

6.2. Division sexuelle du travail

Pour Etienne et al (2004), la division du travail désigne une répartition et une spécialisation des tâches nécessaires à la production de biens et de services entre les individus ou les groupes sociaux dans une société donnée. D'un point de vue analytique, on peut distinguer la division sociale du travail qui se rapporte à une différenciation des activités en tâches relativement complexes au sein de la société (justice, éducation etc.), la division fonctionnelle du travail au sein des organisations (fabrication, vente, etc., dans le cas des entreprises) et enfin la division technique du travail qui correspond à une division plus fine du processus de production au sein de l'atelier ou du bureau (tâches spécialisées).

Quant à Ferréol et al. (2012), ils définissent la division du travail sous un angle économique. Pour ces auteurs, la division du travail introduit au sein de l'entreprise une parcellisation des tâches. Elle permet d'accroître les rendements et la productivité. Elle entraîne également l'interdépendance et la complémentarité.

En guise de synthèse, la division du travail est une répartition des tâches qui concourent à la production d'un bien ou d'un service entre des individus ou entre des groupes sociaux. C'est un concept transversal qui touche les domaines économique, social et technique. Dans le cadre de notre étude, ce concept désigne la répartition des tâches entre les hommes et les femmes au sein de leur communauté en matière de gestion de l'eau.

6.3. Traditions

Pour Dortier (2013), parmi les notions fondatrices de la sociologie, il y a les notions de tradition et de modernité. Ces deux concepts sont des antonymes qui tendent à diviser l'histoire humaine en deux grandes périodes. Il s'agit de la période des sociétés traditionnelles qui précède l'ère moderne marquée par les révolutions politiques et industrielles. Ces sociétés traditionnelles subissent le poids des traditions car elles fonctionnent avec la conception selon laquelle « *c'est ainsi que cela doit être car cela s'est toujours fait ainsi* ».

Boudon et Bourricaud (2004) vont dans le même sens. Ces auteurs expliquent que le couple tradition/modernité est d'un usage très fréquent chez les auteurs qui traitent du développement économique et politique. On oppose ainsi les sociétés traditionnelles aux sociétés modernes à travers leurs caractéristiques. La notion de tradition a plusieurs sens dont l'analyse est utile au sociologue. Selon Boudon et Bourricaud (2004), la tradition peut se définir comme un grand nombre de conduites sociales très différentes et susceptibles de se produire dans les sociétés les plus diverses et, éventuellement, les plus modernes. De ce fait, chaque fois que nous nous référons à une manière d'être, de faire ou de sentir sous le prétexte qu'on a toujours agi ainsi, on peut parler de tradition.

En somme, la tradition s'oppose à la modernité tout comme les sociétés traditionnelles s'opposent aux sociétés modernes. La tradition se définit comme étant une habitude, toute chose que l'on a toujours fait ainsi, qui se répète comme telle et qui ne change pas. Dans le cas de notre étude, il s'agit de ce qui se faisait en matière de gestion de la ressource eau, qui se répétait périodiquement et dont certaines pratiques subsistent encore de nos jours.

6.4 Gestion/gouvernance

Pour Baron (2005), la gouvernance est un terme polysémique qui vient du latin *gubernare* qui signifie gouverner ou piloter un navire. La gouvernance est l'art de gouverner favorisant un mode de gestion original des affaires dans un environnement marqué par une pluralité d'acteurs qui disposent chacun d'une parcelle de pouvoir de décision, à des degrés divers. De l'avis de Baron, la gouvernance lie une dynamique institutionnelle et une dynamique organisationnelle. La première renvoie aux règles et la seconde à l'action collective. Cette vision rompt avec la vision hiérarchique où l'Etat impose des règles presque immuables pour aller vers une vision hybride de différentes structures de pouvoir propres à la gouvernance. C'est également l'avis de Lacroix et al. (2012) qui définissent la gouvernance comme l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lesquels les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre de multiples acteurs. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir.

Pour Borrini et al. (2000), l'exercice efficace de l'autorité dépend de la légitimité du système politique et du respect de la population pour ses institutions. Il dépend également de la capacité

de ces dernières à répondre aux problèmes et à établir un consensus social par le biais d'accords et de compromis. La gouvernance n'est ni un système de règles ni une activité mais un processus. Elle n'est pas fondée sur la domination mais sur le compromis. Elle implique à la fois les acteurs du privé et du public. Elle n'est pas nécessairement formalisée et s'appuie généralement sur une interaction permanente. Enfin, Borrini et al. définissent la gouvernance comme l'ensemble des façons dont les individus et les institutions publiques et privées gèrent leurs affaires.

Dans le cadre de ce travail, la gouvernance s'exerce au sein des instances locales de gestion des ressources en eau comme le CLE Mouhoun Tâ qui regroupe une diversité d'acteurs. Chacun de ces groupes d'acteurs est investi d'un pouvoir de décision à un certain degré. Ces acteurs doivent trouver des compromis pour une gestion durable des ressources en eau.

6.5 Rôle et statut

« Les notions de rôle et de statut permettent d'opérer un lien entre l'individu et la société et de passer du registre du comportement individuel à celui de la conduite sociale. Les deux concepts sont complémentaires. Mais le statut fait plutôt référence aux positions occupées dans la structure sociale tandis que le rôle sert à décrire les comportements des individus qui occupent ces positions » (Jean Etienne et al, 2004 : 427).

Pour Boudon et al. (1999), le concept de rôle est un concept majeur pour définir l'identité sociale des individus. Le rôle est lié aux concepts de normes, de modèle culturel et de statut. La norme se définit comme une conduite sociale liant un individu à un ou à plusieurs groupes. Elle sert à décrire et à expliquer les uniformités du comportement des membres d'un même groupe. Par conséquent, les rôles prescrits sont des règles sociales qui résultent des modèles abstraits présentés par le groupe. Le concept le plus lié au rôle est celui de statut ou position sociale. Ainsi, Boudon et al. (1999) définissent le statut comme l'ensemble des positions qu'un individu occupe sur une des dimensions du système social comme la profession, le revenu, le niveau d'instruction, le sexe et l'âge. Cependant, dans certains cas, on utilise le terme pour définir une seule position. Le rôle définit donc l'identité sociale, le rôle explicite, les droits et les devoirs de l'individu. Il possède deux dimensions : la première est verticale et traduit les relations hiérarchiques ; la seconde est horizontale et exprime les interactions entre égaux. Le rôle et le statut constituent les deux faces d'une même réalité même s'il n'existe pas entre eux de correspondance stricte puisqu'à un statut peuvent correspondre plusieurs rôles.

Les concepts de rôle et de statut vont de pair car il n'existe pas de rôle sans statut. Cependant, cette correspondance n'est pas mathématique car un statut peut avoir plusieurs rôles. Dans le cadre de notre étude, statut et rôle font allusion à la place qu'occupe la femme au sein de la société et aux rôles qui correspondent à cette place dans la gestion traditionnelle et moderne des ressources en eau.

6.6. Rites

Boudon et al. (1999) définissent le rite comme un acte symbolique, verbal et/ou gestuel par lequel l'homme tente de communiquer avec des puissances surnaturelles. Le rite se caractérise par sa prescription, sa codification, sa répétition et sa réalisation en vue d'obtenir un effet déterminé. Les notions de rite et de rituel sont souvent utilisées comme des synonymes même si leur sens varie. Le rituel peut se définir comme le cérémoniel dans lequel s'insèrent un ensemble de rites. Les rites sont des pratiques qui relèvent du sacré. Ils sont complexes du fait du rapport entre les actes et leur sens. En effet, il n'y a pas, dans le rite, de correspondance évidente entre les gestes accomplis et les paroles proférées, entre l'acte et la croyance.

Kouassi (2019) définit le rite comme un acte à caractère répétitif, des gestes, des paroles ou des attitudes adaptés à une circonstance ou à une finalité désirée. Dans le contexte de son étude, à travers les enquêtes de terrain, il met l'accent sur la transmission et la pérennisation du savoir-faire céramique, de la conception à la création, chez les Gwa. Ce peuple forestier de Côte d'Ivoire est l'un des rares où des potières produisaient de la céramique jusque dans un passé récent. A travers cet exemple ivoirien, le rite est considéré comme une idée, une conception et un courant d'initiation, conduisant à l'action et la pérennisation par la création matérielle au bout d'une chaîne née d'une pratique traditionnelle et technique.

6.7. Construction sociale

Dortier (2013) définit la notion de construction sociale à travers les comportements quotidiens : *« les rôles sociaux (celui de femme, de médecin, d'étudiant), les objets (les vêtements, la nourriture) ou les institutions (le mariage, l'école) nous apparaissent comme des phénomènes objectifs alors qu'ils ne sont au fond que des représentations mentales profondément intériorisées puis objectivées hors de soi »* (Dortier, 2013 : 68-69). En effet, la représentation du réel varie en fonction des personnes et les objets changent selon le regard qu'on porte sur eux.

Ferréol et al. (2012) vont dans le même sens. Pour eux, le processus de socialisation requiert la présence d'un certain nombre de relais que sont la cellule familiale, le système éducatif, le groupe de camarades, etc. Au contact de ces différents milieux se développent l'apprentissage puis l'intériorisation de tout un ensemble de normes et d'attitudes. La manière dont notre personnalité est ainsi façonnée s'inscrit dans un cadre délimité. Ce qui nous semble normal ou naturel ne l'est pas obligatoirement dans d'autres lieux ou à d'autres époques. Même les gestes apparemment les plus anodins (s'alimenter, respirer, marcher) peuvent être accomplis selon plusieurs modalités. Ces auteurs ajoutent que « *la connaissance du contexte culturel dans lequel s'enracine telle coutume ou tel comportement apparait primordiale dans la mesure où elle permet de relativiser nos perceptions et de combattre les préjugés* » (Ferréol et al., 2012 : 58).

Louveau (2004) analyse quant à lui la construction sociale à travers les pratiques sportives. L'auteur pense que le problème de ressemblance et du risque de confusion entre les sexes se pose dans les pratiques sportives. En affichant des corps qui ne correspondent parfois pas aux canons de la beauté féminine, de nombreuses sportives posent, malgré elles, la question des contours de la masculinité et de la féminité. Elles provoquent, le plus souvent, du désordre dans l'ordre des catégories et des rapports de sexe. Pour Louveau, il faut prendre le sport au sérieux en tant que pratique sociale chargée d'enjeux. En effet, la présence des femmes dans les pratiques sportives est en partie liée à leur condition et plus généralement aux rapports sociaux entre les sexes qui se construisent simultanément à l'école, dans l'espace domestique, dans l'espace public, le travail, les activités culturelles, les loisirs, etc. La place des femmes dans le sport en dit long sur leur place, leur considération et leur traitement dans une culture donnée et dans les rapports sociaux dans lesquels elles se situent.

En somme, la construction sociale est la représentation que l'on se fait d'un objet ou d'une personne. Cette représentation est la résultante d'un processus de socialisation qui se déroule à divers niveaux de la vie sociale. Dans le cadre spécifique de cette étude, la construction sociale est la représentation que l'on se fait du rôle de la femme dans la gestion de l'eau. Comment conçoit-on le rôle de la femme dans la gestion des ressources en eau ? Cette perception est sans doute liée aux valeurs et aux normes dans lesquelles chaque individu a été façonné.

Chapitre 2 : Cadre méthodologique de l'étude

2.1. Justification du choix de la zone d'étude

Le choix de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ comme zone d'étude s'explique par diverses raisons. Tout d'abord, cette étude s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) et International Water Management Institute (IWMI) à travers le projet « Planification participative pour une gestion plus inclusive et durable de l'eau dans les zones rurales du Burkina-Faso ». En effet, le CLE Mouhoun Tâ fait partie des trois CLE de l'espace de compétence de l'AEM qui ont bénéficié d'un appui technique et financier du projet en vue de contribuer à leur dynamisation. Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs du CLE ainsi que celles des agents de l'Agence de l'Eau. Des travaux des différents ateliers réalisés avec le CLE Mouhoun Tâ, il ressort une faible implication des femmes dans la gestion des ressources en eau. Afin de contribuer à l'amélioration de la participation des femmes à la gestion de l'eau dans cet espace, nous avons choisi de mener notre étude dans cette zone. L'étude ne pouvant pas prendre en compte l'ensemble des villages concernés par le CLE, nous avons choisi les villages de Kodougou et de Noakuy car le CLE a mené beaucoup d'activités dans ces deux localités. Le fait d'avoir participé nous-même aux activités dans ces zones nous permet d'analyser en profondeur le rôle que jouent les femmes dans la gestion de la ressource en eau dans l'espace du CLE.

2.2. Présentation de la zone d'étude

Le Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ fait partie des 17 CLE fonctionnels de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) sur 48 à mettre en place (SDAGE, AEM). Il faut noter que la mise en place d'un CLE ne tient pas compte du découpage administratif mais elle se fait sur la base des sous-bassins hydrographiques.

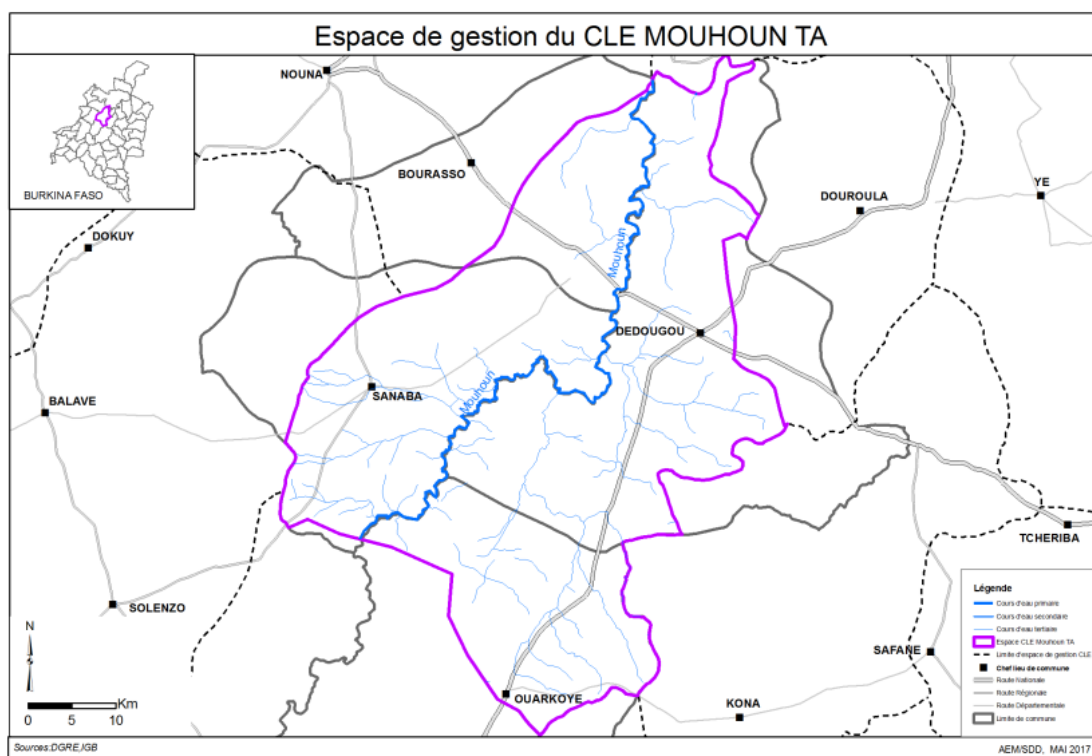
L'AEM est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) convenu entre l'Etat et les collectivités territoriales ayant compétence sur l'ensemble du bassin défini comme espace de gestion des ressources en eau. Elle est un Etablissement Public à caractère étatique. Elle a pour objet de « *valoriser le bassin hydrographique du Mouhoun et du sous-bassin du Banifing en tant que cadre approprié de connaissance, de planification et de gestion de la ressource en eau par la coordination des actions y relatives et par la concertation afin de préparer et de mettre en œuvre, dans les conditions optimales de rationalité, les orientations et les décisions prises dans le domaine de l'eau* » (Convention Constitutive AEM, 2018).

L'espace de compétence de l'AEM a une superficie de 96 206 km² comportant 259 barrages. Sur le plan administratif, il compte 23 provinces, 27 communes urbaines, 214 communes rurales et 4 700 villages. En matière de démographie, la population de l'espace de compétence de

l'AEM était de 5 500 000 habitants en 2012. Elle devrait atteindre près de 7 millions en 2020 et 8 millions en 2025 (projection INSD).

L'espace de gestion du CLE Vouhoun 4 devenu CLE Mouhoun Tâ dispose de ressources en eau souterraine et superficielle et de potentiels en terres et pâturages non négligeables mais elles subissent la pression d'une population en forte croissance et essentiellement rurale, hormis les habitants de la ville de Dédougou. Cette situation a pour conséquence des conflits potentiels, latents et déclarés entre les usagers ainsi qu'une dégradation accélérée de l'environnement. De ce fait, la gestion des ressources naturelles et celle de l'eau en particulier constituent un enjeu majeur de développement de l'espace de gestion du CLE.

Carte 2 : Carte de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ



Source : MCA-BF (2012)

Limites administratives et superficie de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ

La totalité de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ est comprise dans la région de la Boucle du Mouhoun. L'espace se partage entre les provinces du Mouhoun (communes de Dédougou et de Ouarkoye), de Banwa (commune de Sanaba) et de la Kossi (commune de Bourasso). Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (INSD, 2006) donne la répartition de la population indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Population de l'espace de gestion Vouhoun 4

Commune	Village	Population (RGPH 2006)
DEDOUGOU	<u>Ville de Dédougou</u> (38 862 habitants) <u>28 villages concernés</u> : Bana, Bokuy, Boron, Dankuy, Debé, Fakouna, Kamandena, Kari, Koran, Koré, Koukatenga, Lonkakuy, Magnimasso, Makuy, Noakuy, Naraotenga, Sagala, Somyatenga, Sokoura, Soukuy, Souri, Tare, Toroba, Wétina, Worokuy, Yonkuy, Zéoulé, Zakuy	70 019
OUARKOYE	<u>12 villages concernés</u> : Bekuy, Doudou, Fouankuy, Kekaba, Koena, Miana, Kamako, Ouarkoye, Oue, Poundou, Samakuy, Sokongo	17 959
SANABA	<u>14 villages concernés</u> : Sanaba, Kosso, Kounla, Moussakuy, Nemena, Gnoumakuy, Soumakuy, Bendougou, Timba, Ziga, Bérenkuy, Dio, Founa, Gombio	27 751
BOURASSO	<u>9 villages concernés</u> : Kodougou, Labarani, Lemini, Nokuy, Sirakoro, Barakuy, Biron-Bobo, Biron-Marka, Bouni	7 053
Total espace de gestion		122 782

(Source : RGPH, 2006)

2.3. Peuplement

La population vivant dans l'espace de gestion est majoritairement de l'ethnie bwaba originaire du Mandingue, dans l'actuel Mali. Cette ethnie s'est installée progressivement par groupes et sous-groupes depuis le XV^{ème} siècle. La ville de Dédougou fut ainsi créée aux environs du XVI^{ème} siècle par Koé Dayo (chasseur et cultivateur originaire du Mandingue) et Zamagnini Coulibaly (originaire de Banou dans l'actuelle commune de Tchériba). Plus tard, Koé et ses descendants conserveront la chefferie de la maîtrise foncière de Dédougou tandis que Zamagnini et les siens resteront les notables du village. Après avoir changé plusieurs fois de nom, le village gardera celui de Dédou qui signifie « je me suffis » ou « je suis heureux et fier »

en langue bwamu. Avec l'influence linguistique du dioula, « Dédou » sera appelé « Dédou dougou » ou « la ville Dédou », appellation ramenée aujourd'hui à « Dédougou » (PCD de Dédougou, 2008).

De nos jours, il y a un brassage ethnique et socio-culturel important dans l'espace de gestion. Les Bwaba (groupe ethnique autochtone et majoritaire) cohabitent avec d'autres ethnies que sont les Marka, les Mossis, les Peulhs, les Samo, les Gourounsi, les Bobo et les Kô (tous allochtones).

Dans l'espace de gestion, les langues principales parlées sont le bwamu, le dafing, le dioula, le mooré et le fulfuldé. Le dioula est par excellence la langue des échanges commerciaux entre les différents groupes ethniques en présence dans l'ensemble de l'espace de gestion.

2.4. Rites, us et coutumes liés à l'eau

A l'échelle de la famille ou du village, chaque groupe ethnique a ses us et coutumes. Plusieurs coutumes existent autour des masques, des funérailles, des récoltes et du mariage.

Par exemple, chez les Bwabas, la cérémonie coutumière la plus importante liée à l'eau est la sortie des masques :

- les masques en fibres ou masques blancs apparaissent tous les deux ans ou exceptionnellement lors du décès d'un patriarche ; ils ne peuvent pas traverser le fleuve Mouhoun qui représente la mère nourricière de ce masque
- les masques de feuilles ou masques noirs apparaissent chaque année (entre les mois d'avril et mai) pour annoncer l'arrivée des pluies (période de fécondité avec le début des activités agricoles) et la fin de la saison sèche (période improductive donc stérile).

2.5. La gestion du foncier

La majorité des terres de l'espace de gestion est constituée de territoires agro-pastoraux. La compréhension de la gestion de ce patrimoine foncier nécessite une bonne connaissance du rôle des lignages ou segments de lignages fondateurs bwabas. Il faut savoir que le nombre de

maîtrises foncières est fonction du nombre de lignages fondateurs. Si le foncier est géré directement par la chefferie de maîtrise foncière, il n'en demeure pas moins que ce sont les chefs de terre (lignage des notables) qui ont la charge de l'exécution des rites ou des sacrifices liés à la protection des ressources naturelles et des terres.

2.5.1. Modes d'accès à la terre

Le mode d'accès général à la terre dans l'espace de gestion est le don ou le prêt consenti entre le demandeur et le propriétaire terrien.

Pour l'exploitation agricole (champs de case, champs de brousse), les règles d'accès sont fixées par les ayants droit qui sont les exploitants et les propriétaires depuis des générations. Cela ne varie pas d'un terroir à un autre de l'espace de gestion. Le manque de terres exploitables peut obliger certaines familles à un emprunt de terres auprès de familles alliées.

2.6. Place et rôle de la femme dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ

Pour MCA-BF (2012), la femme de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ est au centre de la vie sociale de sa communauté, à l'instar des autres communautés du Burkina Faso. La femme a le rôle qui lui est traditionnellement attribué. Il s'agit entre autres de la reproduction, l'éducation des enfants, la vie du ménage et les travaux domestiques dont la corvée d'eau. *« Des entretiens avec les responsables féminines, il ressort que, malgré ce rôle traditionnel que leur impose la société, les femmes s'organisent en groupements dynamiques et bénéficient de plus en plus d'attention dans la revendication de certains droits comme de disposer de revenus avec les AGR, accéder à la terre en possédant des champs individuels et collectifs, bénéficier de crédits financiers, etc. Malgré ces efforts d'émancipation et de reconnaissance sociale, les femmes du sous-bassin rencontrent toujours des difficultés dues aux pesanteurs socio-culturelles qui tendent à les exclure des décisions liées à la vie de la communauté. Or, du fait de leurs rôles et de leur nombre, les femmes restent au centre des questions liées à la gestion des ressources en eau. En effet, de l'approvisionnement en eau potable de la famille jusqu'à l'entretien du potager familial, les femmes sont tributaires de la disponibilité de la ressource. Il est donc important qu'elles soient fortement associées à la gestion des ressources en eau de l'espace de gestion »* (MCA-BF, 2012).

2.7. Population d'étude

La population d'étude se compose de femmes, d'hommes, des membres du Bureau Exécutif du CLE, de personnes ressources composées des responsables coutumiers, des personnes âgées ainsi que des membres des structures de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, notamment de l'Agence de l'Eau du Mouhoun et du SP/GIRE.

2.7.1. Population cible

Les femmes constituent notre population cible car cette étude s'intéresse au rôle qu'elles jouent dans la mise en œuvre des activités du CLE et les instances décisionnelles mais aussi le rôle qu'elles jouaient dans la gestion traditionnelle de l'eau. Elles ont un âge compris entre 20 et 55 ans, intervalle d'âge des femmes actives qui peuvent participer aux activités du CLE et prendre part aux instances de décision. Des femmes ayant entre 55 ans et 80 ans ont également été interrogées sur le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau. Ces dernières sont considérées comme des personnes ressources.

2.7.2. Les membres du Bureau Exécutif du CLE

Les membres du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ sont les hommes ou les femmes qui occupent des postes de responsabilité au sein du CLE. Ils se sont exprimés sur la place des femmes dans la gestion intégrée des ressources en eau et la manière dont le CLE travaille à prendre en compte l'aspect genre dans la mise en œuvre de ses activités ainsi qu'au niveau de la prise de décision.

2.7.3. Les personnes ressources

Les personnes ressources sont des femmes et des hommes de 55 ans à 80 ans et des chefs coutumiers. Les entretiens avec ces personnes ont permis de comprendre le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau mais également d'obtenir des pistes d'amélioration de la participation de la femme à la gestion intégrée des ressources en eau. Ces personnes âgées et coutumiers sont issus des deux villages concernés par l'étude.

2.7.4. Les experts de la GIRE au Burkina et dans la Boucle du Mouhoun

Les experts ayant une grande expérience de la GIRE sont les personnes qui travaillent au niveau des structures de mise en œuvre de la GIRE (Agence de l'Eau du Mouhoun et SP/GIRE) et qui ont une expérience d'au moins cinq ans. Ces derniers ont fait l'état des lieux en matière de prise en compte de la femme dans la mise en œuvre de la GIRE.

2.8. Echantillonnage

Dans le cadre de cette étude, les enquêtés ont été choisis de façon raisonnée, c'est-à-dire par une sélection précise d'individus pris en fonction de l'objectif de l'enquête. Comme le dit Nicole Berthier (1998 : 122), « *le choix raisonné amène à sélectionner des individus moyens que l'on déclare représentatifs d'un groupe. Représentatifs a ici le sens de typiques* ». L'objectif de notre enquête étant d'analyser le rôle et la place de la femme dans la GIRE, l'échantillon est constitué de 15 femmes âgées de 20 à 55 ans, de 5 membres du Bureau Exécutif du CLE, de 20 personnes ressources dont des hommes et des femmes âgés de 55 à 80 ans et de chefs coutumiers. Quant aux experts de la GIRE, ils sont au nombre de cinq dont trois au niveau de l'AEM et 2 au niveau du SP/GIRE, soit un total de 45 personnes enquêtées.

2.9. Techniques et outils de collecte des données

La méthode qualitative a été adoptée pour chercher à comprendre le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau. « *La recherche qualitative est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes* » (Taylor et Bogdan, 1984) cités par Kakai (2008 : 4). Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde pas la première place. Pour ce faire, la technique de collecte des données privilégiée a été l'entretien avec l'utilisation d'un guide d'entretien. En effet, comme le soulignent De Ketele et Roegiers (1991), « *l'entretien permet d'obtenir des faits ou des représentations dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité au regard des objectifs de recueil d'informations* ». Nous avons procédé à des entretiens semi directs. En plus de l'entretien, une observation directe a été faite sur le terrain. Pour De Ketele cité par Kakai (2008 : 4), « *observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations* ». A travers une grille d'observation, nous avons pu noter que les femmes étaient sous représentées lors des ateliers organisés par le projet IWMI et celles qui étaient présentes ne participaient pas activement aux débats sur les ressources en eau. Aussi, il est apparu au cours des entretiens que les hommes possédaient plus d'informations que les femmes, ce qui indique que les hommes sont plus impliqués dans la GIRE que les femmes.

2.10. Traitement et analyse des données

Les données ont été soumises à un traitement manuel. Tous les entretiens et les observations ont fait l'objet de rapports ou de synthèses. Les entretiens individuels ont été d'abord enregistrés à l'aide d'un dictaphone et intégralement retranscrits, puis regroupés par catégorie d'acteur. Pour chaque catégorie, nous avons procédé à un regroupement à partir de différents thèmes abordés, puis nous avons établi une comparaison en faisant ressortir les convergences et les divergences. Nous avons enfin réalisé une synthèse.

2.11. Difficultés et limites de l'étude

Les travaux de recherche se sont bien déroulés dans l'ensemble. Toutefois, quelques difficultés et limites ont été enregistrées. La principale difficulté rencontrée lors de cette étude a été la collecte des données sur le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau. En effet, pour avoir des informations sur cette thématique, il fallait aborder les us et coutumes en matière de gestion de l'eau. Pourtant, ce qui touche à la coutume est de l'ordre du sacré. Cela a entraîné de la réticence de la part des enquêtés. Pour pallier cette difficulté, nous avons précisé qu'il ne s'agissait pas de connaître les secrets de la coutume mais de comprendre le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau, ce qui a mis en confiance les enquêtés et a permis de recueillir des informations sur ce sujet. A cela s'ajoute le problème de langue spécifiquement sur ce sujet car les personnes enquêtées étaient d'un certain âge et disaient ne pas comprendre le dioula. Pour lever cet obstacle, nous avons eu recours à un guide traducteur.

En ce qui concerne la limite de l'étude, il s'agit essentiellement du nombre de villages couverts par l'étude. Elle aurait pu s'étendre à l'ensemble des communes de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ pour offrir une vue plus large du sujet. Par manque de temps, l'étude s'est concentrée sur deux villages de la commune de Dédougou.



DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

La deuxième partie est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats. Elle aborde en quatre chapitres (i) les rôles des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau, (ii) la participation de la femme à la GIRE, (iii) la perception du genre par les acteurs de la mise en œuvre de la GIRE et (iv) les propositions d'amélioration de la participation de la femme à la GIRE.

Chapitre 3 : Rôles des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau

L'analyse du rôle des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau s'inscrit dans une logique de valorisation du savoir local en vue de l'amélioration de la participation des femmes à la gestion moderne de l'eau. La connaissance des réalités sociales d'un milieu favorise ainsi la mise en œuvre des projets de développement. Le rôle traditionnel de la femme dans la gestion de l'eau est lié à la gestion coutumière de l'eau. De ce fait, la connaissance de ce rôle passe nécessairement par celle des pratiques coutumières des villages concernés.

1. Les pratiques coutumières liées à l'eau dans les villages de Nouakuy et de Kodougou

Il ressort de nos travaux de recherche que des pratiques coutumières liées à l'eau existent dans les villages de Nouakuy et de Kodougou. Ces us et coutumes en matière de gestion de l'eau sont essentiellement les interdits liés à l'utilisation de l'eau, les sites sacrés aux abords des cours d'eau où sont effectués des sacrifices, les rites liés à l'eau et les sacrifices eux-mêmes.

- **La réglementation en matière de gestion traditionnelle de l'eau**

Dans les deux villages, il existe des interdits liés à l'utilisation de l'eau. Pour cette femme de 57 ans vivant à Kodougou, « *avant, on ne devait pas laver une marmite noire à côté du puits. Même si le puits est plein en hivernage, il ne faut pas utiliser unealebasse pour enlever. Sinon le puits tarit.* » Ces interdits avaient pour objectif de préserver la qualité de l'eau puisqu'il s'agit ici de l'eau d'un puits destiné entre autres à la consommation humaine. Il existait alors des mystères autour de l'eau. Elle n'était pas considérée comme un simple liquide mais comme une divinité car on offrait à l'eau ou aux divinités de l'eau des sacrifices en guise d'adoration ou de demande. Selon cet homme de 56 ans du village de Nouakuy, « *il y avait un puits où les gens puisaient de l'eau avec lesalebasses, le fer ne devait pas y rentrer. Les chaussures n'y montaient pas. On a entendu dire que le village a été créé trouver le puits. On ne sait pas qui a créé le puits. Des sacrifices étaient faits pour protéger le puits* ». Il existait également des interdits et des sacrifices autour des cours d'eau. C'est l'avis du chef de village de Nouakuy qui s'exprime en ces termes : « *on fait des sacrifices pour le fleuve. Par exemple, lorsque quelqu'un meurt dans le fleuve, il faut qu'on fasse des sacrifices avant d'enlever le corps de l'eau. Quand*

on fait les sacrifices, même si on n'avait pas trouvé le corps, grâce à ces sacrifices, on va trouver. Il y a des interdits liés au fleuve et lorsque quelqu'un ne respecte pas ces interdits, l'eau n'aime pas ça. Sinon, si tu es en règle vis-à-vis de ces interdits, en tant que fils du village, tu ne peux pas te noyer dans le fleuve. »

- **Les rites liés à l'eau**

Les rites liés à l'eau sont essentiellement la fête du nouveau mil et le rite d'invocation de la pluie. La fête du nouveau mil était une occasion de rendre grâce à Dieu pour le nouveau mil mais également de l'implorer pour qu'il continue à accorder des pluies suffisantes pour de bonnes récoltes au cours des saisons à venir.

En cas de manque de pluie, il y avait un rite que seules les femmes étaient habilitées à faire pour qu'il pleuve. A Kodougou, on l'appelle le Yakabou.

- **Les sites sacrés**

Les sites sacrés étaient des lieux de sacrifices généralement situés aux abords des cours d'eau. On ne pouvait alors pas accéder aux berges du fleuve à cause de la densité de la forêt et des animaux qui s'y trouvaient. Toutes ces actions permettaient de protéger la qualité et la quantité de la ressource des actions néfastes de l'homme.

Les personnes chargées des rites et sacrifices liés à l'eau sont les notables de la cour royale et les forgerons du village. Selon Kouassi (2019)⁵, « *on sacrifie à la terre, car de sa fécondité dépend celle de tout l'univers. Aussi chaque village avait-il son sacrificateur, appelé gérant de la terre* ».

2. Rôle et place de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau

Le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau est semblable au rôle que joue actuellement la femme dans la gestion intégrée des ressources en eau dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ. Il s'agit d'un rôle d'appui et non de décision.

Lors des rites et traditions liés à la protection des ressources en eau, les femmes apportaient de l'eau et de la nourriture aux hommes chargés de faire les sacrifices et les adorations. Le rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau est beaucoup plus visible au niveau de la protection des puits. Elles veillaient au respect des règles autour de l'usage de l'eau

⁵ KOUASSI, K-S, (2019) « *Les rites dans la transmission et la pérennisation des savoir-faire céramiques chez les Gwa d'Oguédoumé (sud côtier de la Côte d'Ivoire)* »

afin de préserver sa quantité et sa qualité. Pour cet homme de 71 ans habitant à Nouakuy, « *dans le temps, on s'occupait de l'eau. Il ne fallait pas laisser les puits tarir. Les femmes étaient chargées de veiller sur les puits. Quand elles constataient que le puits veut tarir, elles signalent et on vient curer. Les femmes ramassaient la boue lors du curage. Il y avait des puits dans le village qui ont maintenant tari, quelqu'un pouvait rentrer dans l'un pour aller sortir dans l'autre* ».

Le rôle de la femme au niveau des sacrifices était minime car elle ne participait pas directement aux sacrifices mais elle n'était pas en reste de par son rôle de ménagère. La femme y contribuait par exemple en allant chercher la farine et en préparant le dolo consommé par les sacrificateurs et ceux habilités à prendre part. Elle contribuait ainsi à la protection des ressources en eau. Pour cet homme de 55 ans du village de Nouakuy, « *les femmes ne se mêlaient pas aux hommes pour les sacrifices. Il y avait des sanctions prévues pour ceux qui ne respectent pas la réglementation. Si une femme voyait quelqu'un qui ne respectait pas la réglementation, elle pouvait signaler ça aux vieux. Les hommes grillaient les poulets sacrifiés sur place car les femmes ne sont pas autorisées à manger certains poulets des sacrifices. C'est pour cela qu'on préfère tout faire sur les lieux du sacrifice* ». Dans le village de Kodougou, on curait certains cours d'eau chaque année pour les entretenir et la femme prenait part à cette activité. C'est l'avis de cette femme de 56 ans : « *les femmes avaient une place dans l'entretien des cours d'eau. Les femmes accompagnaient les hommes en brousse pour curer les cours d'eau. Les femmes avaient seulement pour rôle de préparer et d'apporter de l'eau. Il n'y avait pas des gens spécialement chargés de la gestion de l'eau dans notre village.* »

La fête du nouveau mil était une occasion de rendre grâce à Dieu mais aussi de lui demander d'accorder des pluies suffisantes pour de bonnes récoltes au cours des saisons à venir. Au cours de cette fête du nouveau mil, la femme était chargée de faire la cuisine et de préparer le dolo pour les cérémonies. Elle était également chargée de la collecte de l'eau pour la fête.

La femme avait un rôle très important à jouer en cas de manque de pluie à Nouakuy et à Kodougou. En effet, elle était chargée d'implorer la clémence divine pour la communauté afin qu'il pleuve. De l'avis de cette femme de 80 ans habitant à Nouakuy, « *dans le temps, lorsqu'il y avait un manque de pluie, on disait aux femmes de sortir pleurer. Elles sortaient et elles versaient de l'eau sur les fétiches et souvent elles ne finissaient pas le rituel et il pleuvait. Mais maintenant on ne le fait plus.* » Cette même cérémonie se faisait à Kodougou, on l'appelait le Yakabou. Elle se tenait pendant trois jours et concernait uniquement les femmes. « *Quand il y*

avait un manque de pluie, les femmes sortaient et portaient des habits d'homme avec des flèches et quand elles le faisaient seulement, il pleuvait » (Femme de 56 ans à Kodougou). Cette cérémonie qui relevait de la coutume permet de comprendre le rôle et la place de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau. Si l'on considère que l'eau est la vie, la femme, qui est chargée de donner la vie, est la mieux placée pour intervenir. Le rôle et la place de la femme dans cette cérémonie restent toujours liés à son rôle de mère, ou rôle reproductif.

Dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ et spécifiquement dans les villages de Nouakuy et de Kodougou, il n'y avait pas de rôle et de place spécifiques attribués à la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau, surtout au niveau des cours d'eau. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la gestion de l'eau est liée à celle de la terre, selon Alissoutin (2005). Dans la gestion coutumière du foncier, la femme n'a pas accès à la terre. Le mode d'acquisition ou de possession des terres est lignagère et sa gestion est du ressort du chef de lignage, lui-même sous l'autorité du chef de terre. Dans cette organisation, la femme n'a pas de rôle spécifique car elle est appelée à quitter le lignage au moment du mariage. Cela explique qu'elle n'est pas liée à la gestion de la terre et par conséquent à la gestion de l'eau car beaucoup de sociétés traditionnelles avaient une vision holistique du monde, comme l'a montré Busquet dans ses travaux (2006).

Chapitre 4 : Participation de la femme à la GIRE

1. Connaissance du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ dans les villages de Nouakuy

et de Kodougou

Le CLE est le maillon de base de la gestion intégrée des ressources en eau. Il est composé de trois collèges d'acteurs que sont l'administration, les collectivités territoriales et les usagers de l'eau. Il est « *une instance locale de concertation, de promotion, d'animation et d'échanges associant tous les acteurs intervenant localement dans la gestion des ressources en eau* » (MAHRH, 2010 : 24). L'Agence de l'Eau du Mouhoun compte en 2019 dix-sept CLE fonctionnels dont le CLE Mouhoun Tâ, objet de la présente étude. La connaissance de cette structure par les populations à la base est primordiale pour la mise en œuvre réussie de la GIRE. Il ressort de nos enquêtes de terrain que le CLE Mouhoun Tâ n'est pas connu dans son espace de gestion en tant que structure de mise en œuvre de la GIRE. En effet, plus de 80% des enquêtés ne connaissent pas le CLE et les 20 % qui affirment le connaître en ont une connaissance superficielle. En effet, lorsqu'on évoque le terme CLE, les personnes enquêtées disent de prime abord ne pas connaître cette structure. C'est le cas de cette femme de 35 ans, sans niveau scolaire, à Nouakouy : « *Je ne connais pas le CLE, je ne sais pas ce que c'est que le CLE* ». Le faible niveau d'instruction ou l'absence de scolarisation de la majorité des enquêtés pourrait être une explication. Cependant, certaines personnes instruites parmi les enquêtés ne connaissaient pas non plus le CLE, comme en témoignent les propos de cette femme de 38 ans, de niveau 6^{ème} et résidant à Nouakouy : « *je ne connais pas le CLE, je n'ai jamais pris part aux activités du CLE* ». Cela montre que la méconnaissance du CLE n'est pas seulement liée au niveau d'instruction des personnes enquêtées. Ces résultats posent le problème de la visibilité du CLE dans son espace de gestion. Cette méconnaissance est beaucoup plus accentuée au niveau des personnes ressources. Cela s'explique par le fait que la connaissance du CLE Mouhoun Tâ au niveau des deux villages a été atteinte à travers les activités menées par le CLE dans ces villages. Les personnes ressources d'un certain âge sont peu impliquées dans les activités de développement et ont par conséquent peu d'informations dans ce domaine. Ce constat confirme le diagnostic du projet IWMI au cours d'un atelier participatif en 2016. Il avait posé le problème de la méconnaissance du CLE dans son espace de gestion comme problème majeur. Cette situation nécessite donc des acteurs de mise en œuvre de la GIRE qu'ils poursuivent la sensibilisation et les actions de visibilité pour faire connaître le CLE aux acteurs de base. En effet, la mise en œuvre réussie de la GIRE dépend notamment d'une bonne connaissance du CLE. Il doit être bien connu des acteurs afin qu'ils puissent se l'approprier et s'impliquer de façon consciente. Partant de ce constat, la mauvaise connaissance du CLE Mouhoun Tâ par les femmes limite leur participation effective à la mise en œuvre de la GIRE comme l'exige le troisième principe de Dublin.

2. Les activités menées par le CLE Mouhoun Tâ

Le CLE Mouhoun Tâ a été installé officiellement le 10 juin 2013. Depuis lors, il mène chaque année des activités entrant dans le cadre de la protection des ressources en eau dans son espace de gestion, avec l'appui de l'Agence de l'Eau du Mouhoun et d'autres partenaires. Conformément à l'une de ses missions principales qui est de « *rechercher sur un territoire d'application défini en liaison avec les ressources en eau l'adhésion permanente des acteurs de l'eau (administration, usagers, collectivités territoriales, autorités coutumières, organisations de la société civile) à la gestion concertée des ressources en eau par la sensibilisation, l'information, la formation et l'action concrète* » (MAHRH, 2010 : 28), le CLE a essentiellement mené des travaux de restauration des berges et de sensibilisation sur la protection des berges. Avec l'appui du projet IWMI, le CLE a bénéficié de la mise en place des cellules de veille ainsi que de formations, selon ce membre du Bureau Exécutif du CLE : « *les activités que mène le CLE sont la sensibilisation et la restauration des berges à travers le reboisement. Il y a aussi le projet IWMI qui a appuyé le CLE pour mettre en place des cellules de veille. Il y a des jeunes qui parcouraient les berges et faisaient des comptes rendus à la cellule de contrôle.* » Les activités du CLE sont réalisées en collaboration avec les populations à la base, le CLE impliquant ces acteurs à la gestion de la ressource conformément au deuxième principe de la GIRE qui prône la participation comme un des principes directeurs de la gestion de l'eau.

- ***Les travaux de restauration des berges***

Les travaux de restauration des berges menés par le CLE Mouhoun Tâ sont des activités de reboisement. Dans les villages de Nouakuy et de Kodougou, le CLE a organisé des plantations d'arbres sur les berges du fleuve Mouhoun auxquelles les populations ont été associées. Hommes et femmes y participent et chacun a un rôle spécifique à jouer. De l'avis des enquêtés, les hommes sont au centre lors des activités de plantation et les femmes leur viennent en appui. C'est l'avis de cette femme de 47 ans, ménagère à Kodougou : « *oui, j'ai déjà entendu parler du CLE car j'ai déjà participé à un reboisement. Les femmes donnaient de l'eau à boire aux hommes, on prenait aussi les plantes données aux hommes pour qu'ils plantent.* » Ainsi, les hommes sont chargés de la mise en terre des plants et des activités préparatoires comme la trouaison. Les femmes apportent leur contribution tout en restant dans leur sphère traditionnelle qu'est le ménage.

- ***Les séances de sensibilisation***

Le CLE organise des séances de sensibilisation sur la protection des berges. Ces sensibilisations sont réalisées par les membres du CLE en collaboration avec les leaders locaux pour faire respecter la bande de servitude. Pour cet homme de 40 ans du village de Nouakuy, « *le CLE fait un bon travail car il nous sensibilise sur comment respecter la bande de servitude pour protéger les cours d'eau.* » En effet, ces séances de sensibilisation sont dirigées vers les acteurs à la base pour leur faire prendre conscience de l'importance de la protection des ressources en eau. L'activité étant menée par les membres du CLE eux-mêmes, il n'y a ici pas de rôles spécifiques attribués aux hommes et aux femmes.

- ***La mise en place des cellules de veille***

La mise en place de cellules de veille est une initiative du projet IWMI dans le but de promouvoir des actions de protection des berges. Il faut noter que seul le village de Kodougou est concerné par cette activité, certains des membres de la cellule résidant dans ce village. Un membre de la cellule de veille s'exprime en ces termes : « *le projet IWMI a mis en place des cellules de veille qui ont fait des sensibilisations sur la protection des berges. Il s'est agi de voir comment le fleuve était avant et comment c'est devenu aujourd'hui et de parler du respect de la bande de servitude pour préserver les cours d'eau. Cela ne se fait pas sans difficultés* ». La cellule de veille est composée de deux représentants par village et ne compte pas de femme en son sein. Le rôle des membres de la cellule de veille consiste à faire des patrouilles en vue de sensibiliser sur les activités pouvant dégrader la ressource en eau.

- ***Difficultés liées à la mise en œuvre des activités du CLE***

La mise en œuvre des activités du CLE ne se fait pas sans difficultés. De l'avis des personnes enquêtées, elles sont liées au manque de matériel de protection des plants et à l'obtention tardive des fonds pour le reboisement qui doit s'effectuer à une certaine période de l'année pour favoriser la survie des plants. La cellule de veille est confrontée au manque de matériel de travail.

3. Rôle des femmes dans la mise en œuvre des activités du CLE

Les femmes jouent un rôle dans la mise en œuvre des activités du CLE qui veille à leur implication. Pour cet homme, membre du Bureau Exécutif du CLE, « *le rôle des femmes dans la mise en œuvre des activités, c'est au niveau du village. Quand nous allons sur le terrain,*

nous disons aux gens d'impliquer les femmes. Lors des activités, les femmes sont présentes. »

Ce souci de l'implication de la femme dans la mise en œuvre des activités correspond au troisième principe de la GIRE qui stipule que : *« les femmes jouent un rôle important dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau »* (ICWE, 1992). Ce principe exige que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise des décisions et leur mise en œuvre, selon les modalités qu'elles définiront elles-mêmes. Il ressort de nos investigations que les femmes participent aux activités du CLE à travers l'exécution de tâches spécifiques. Il s'agit surtout d'un rôle d'appui aux hommes. Lors des activités de reboisement, les femmes présentes transportent les plants pour les rapprocher des trous afin de faciliter la mise en terre, généralement effectuée par les hommes. Elles contribuent aussi en cherchant de l'eau de boisson pour les hommes et sont chargées de la restauration. Pendant la saison sèche, elles veillent sur les plants au cours de leurs activités de jardinage et de recherche de bois de cuisson. Cela leur permet également d'empêcher les animaux en divagation de détruire les plants. C'est l'avis de cette femme de 45 ans, sans niveau scolaire, résidant à Nouakouy : *« lors des activités de plantation d'arbres pour la protection des cours d'eau, les femmes ramassent les plantes pour donner aux hommes pour qu'ils plantent. Pendant la saison sèche, ce sont les femmes qui font du jardinage. Elles peuvent protéger les plantes et les entretenir. »* Ces propos évoquent le problème du suivi des plantes après le reboisement. L'implication des femmes par le CLE est donc ponctuelle et ne permet pas de les responsabiliser. Le rôle de la femme dans la mise en œuvre des activités du CLE est bien réel au niveau du CLE Mouhoun Tâ même si celle-ci reste confinée dans son rôle de ménagère. En effet, la restauration et l'approvisionnement en eau de boisson font partie du quotidien de la femme. C'est le constat fait par Alaoui et al. (2012) dans une étude réalisée dans le nord du Maroc. Ces auteurs tirent la conclusion suivante : *« des entretiens réalisés avec les femmes, on a pu constater qu'elles étaient écartées de la prise de décision. Leur participation se limite généralement à une consultation. Les femmes ne s'occupent ni de l'achat ni de la vente des produits de l'exploitation, y compris les produits qui se rattachent au petit élevage »*. Cette participation, bien qu'appréciable, est insuffisante si l'on se réfère au troisième principe de Dublin.

4. L'implication des femmes dans la prise de décision

Si au niveau du CLE Mouhoun Tâ les femmes participent de diverses manières à la mise en œuvre des activités, ce n'est pas le cas dans la prise de décision. A ce jour, le Bureau Exécutif du CLE Mouhoun Tâ ne compte aucune femme. Cela s'explique par le mode de désignation des membres du bureau. Il s'agit d'un système de représentation qui se fait par catégorie d'acteur. Si une femme n'occupe pas déjà un poste de responsabilité au niveau du collège de l'administration ou celui des collectivités territoriales, il sera alors difficile de trouver une femme dans le bureau. En ce qui concerne les usagers, une femme pourrait être désignée par consensus. C'est ce que le DG par intérim de l'AEM explique : *« au niveau des instances locales de mise en œuvre de la GIRE, nous faisons tout pour que la femme soit représentée. Mais le mode de désignation par représentation au niveau des collèges de l'administration et des collectivités ne permet pas de tenir compte du genre. Lors de la désignation des usagers, on peut travailler à ce que les femmes soient représentées. Nous l'avons fait au niveau du CLE Vranso 3 car ce CLE a été mis en place par l'AEM. Dans le cas du CLE Mouhoun Tâ, c'est une autre structure qui l'a mis en place. »* Ce type d'intervention pour favoriser la participation de la femme relève d'une discrimination positive. Si nos enquêtés sont favorables à ce principe, ils émettent des réserves quant à sa mise en pratique. Pour le chef de service du suivi évaluation de l'AEM, *« je n'ai jamais apprécié qu'on instaure un quota pour les femmes. Je pense qu'on devrait travailler à faire en sorte que la femme ait confiance en elle-même et se batte pour arriver à s'imposer. Mais il faut aider celles qui se battent à y arriver. De plus en plus, il faut faire comprendre aux enfants que tout le monde peut exercer le même métier. Il faut aller à la base sensibiliser. Lorsqu'une femme est leader, cela est souvent mal perçu. »* La participation de la femme à la prise de décision n'est donc pas seulement une question de représentativité au sein de l'instance. Il s'agit de savoir si la femme elle-même est prête à occuper des postes de responsabilités. Les femmes enquêtées y sont prêtes, cependant elles émettent des réserves quant à leur capacité à diriger, surtout en présence d'hommes. Les rôles qu'elles estiment être capables d'assumer sont des rôles qui, selon elles, correspondent à leurs aptitudes féminines. Elles veulent jouer le rôle de chargé de l'information et de la mobilisation parce qu'avec les femmes, l'information circule plus vite. Elles peuvent également se sensibiliser entre elles sur le bien-fondé de la protection des ressources en eau. Elles peuvent faire le suivi des plants. Les postes de responsabilités qu'elles aimeraient occuper sont entre autres vice-présidente, trésorière et secrétaire à l'information. Les femmes aimeraient occuper ces postes parce qu'elles ne veulent pas être au-dessus des hommes dans le bureau du CLE. Pour cette femme de 38 ans, niveau 6^{ème} et résidant à Nouakouy, *« je suis prête à entrer dans le bureau du CLE mais je ne peux pas être présidente parce que je ne sais pas bien m'exprimer. Sinon les hommes donnent*

l'autorisation aux femmes pour y participer ». Cela évoque aussi les rapports sociaux fondés sur des rôles et places attribués à l'homme et à la femme dans l'espace du CLE. Il s'agit des rapports de genre selon Verschuur et al. (2015)⁶ qui soulignent que « *le genre s'intéresse fondamentalement au pouvoir. Il est un outil d'analyse qui permet de comprendre la construction historique, sociale et culturelle des différences, des inégalités* ». Ces rôles et places tendent à attribuer le rôle de décideur à l'homme et celui d'exécutant à la femme. Ayant été éduquées avec cette compréhension de leur rôle, les femmes trouvent anormal d'être au-dessus des hommes dans une fonction de dirigeante. Cette tendance, moins perceptible au niveau des femmes ayant un certain niveau scolaire, est accentuée chez les femmes qui n'en ont pas, selon nos enquêtes. Pour cette femme de 45 ans vivant à Nouakuy, « *je suis prête à entrer dans le bureau mais comme je n'ai pas fréquenté, ça sera difficile de jouer mon rôle. Mais si on me dit que je peux faire le travail comme ça, je peux accepter.* » Cela montre également un manque de confiance en soi du fait de la non-scolarisation.

.

Chapitre 5 : Perception du genre par les acteurs de la mise en œuvre de la GIRE

1. Compréhension du concept de genre par les acteurs de la GIRE au Burkina Faso

Le concept de genre est défini par les acteurs de la GIRE comme étant la prise en compte de l'ensemble des acteurs de la société, chacun dans sa spécificité, et notamment les femmes pour une meilleure gestion de la ressource en eau. Certains de nos enquêtés pensent que la GIRE en

⁶ VERSCHUUR, C GUERIN, I. GUETAT-BERNARD H. (2015) *Sous le développement, le genre*

elle-même constitue une approche genre. Pour le Secrétaire Permanent de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, « *l'approche genre est une stratégie qui consiste à prendre en compte dans les actions, les projets, les activités et les décisions l'ensemble des acteurs sans distinction de sexe, faire en sorte qu'en mettant un projet en place, que les couches vulnérables, le jeune, la femme, soient pris en compte. Pour faire en sorte qu'il y ait une certaine équité dans le partage des fruits, que personne ne se sente laissé de côté.* » De ce point de vue, la question du genre n'est pas forcément une question de la femme mais de l'ensemble des couches sociales défavorisées. Le DG par intérim de l'AEM va dans le même sens. Pour lui, « *le genre est un concept qui s'est développé aux cours de ces dernières décennies. Ce concept s'est développé tout en mettant en exergue l'émancipation de la femme. Ce concept d'émancipation de la femme s'est beaucoup élargi par la suite. De façon concrète, lorsqu'on parle de genre, il faut comprendre la chance que chaque couche sociale peut avoir pour pouvoir se positionner dans la société. Le genre prend en compte les femmes, les jeunes, les handicapés physiques, etc.* » Cette perception du genre s'inscrit dans le cadre de l'approche genre et développement, une approche qui s'est développée ces dernières années selon Racapé et Puesch (2005)⁷. En effet, pour ces deux auteurs, le genre et le développement sont « *deux concepts qui s'entrecroisent et autour desquels se sont développées, au cours de ces dernières années, de nombreuses recherches principalement anglophones. Ces deux notions sont porteuses de pratiques visant à changer les rapports entre les femmes et les hommes pour le premier, entre les pays du Sud et les pays du Nord pour le second. Dans le premier cas, les inégalités entre la situation des femmes et celle des hommes sont questionnées, dans le second celles résultant d'inégalités entre les populations des pays du Sud et celles des pays du Nord* » (ibid, 2005 : 1). La question du genre rapportée au cadre du développement analyse aussi bien les rapports entre les hommes et les femmes que ceux qui visent à questionner toutes les formes d'inégalités entre les populations. Verschuur et al. (2015) ont également signifié que le genre offre des outils pour une analyse critique du système capitaliste globalisé. Inscrit dans le féminisme, le concept de genre permet aux catégories dominées et marginalisées, en particulier les femmes mais pas seulement elles, de faire entendre leurs voix. Dans le contexte actuel de crise globale et d'accroissement des inégalités, il propose des pistes pour renouveler la pensée sur le développement mais aussi pour agir autrement. Cette perception du genre découle de l'évolution du concept qui, au départ, s'est focalisé sur les femmes. Cependant, dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, un accent particulier a été mis sur la question des

⁷ RACAPE A, PUECH I, *Femmes, genre et développement*

inégalités entre les hommes et les femmes en matière de gestion de l'eau à travers le troisième principe de la GIRE, bien que le deuxième principe prône la participation de tous les acteurs. Ainsi, l'approche genre dans la GIRE est beaucoup plus axée sur l'analyse des inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'eau. Elle doit surtout être abordée sous l'angle de la prise en compte de la femme et cela depuis la conférence de Dublin qui a défini les principes de base de la GIRE.

2. Implication de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

L'implication de la femme à la gestion intégrée des ressources en eau est partie du troisième principe issu de la conférence de Dublin sur l'eau et l'environnement en 1992. Ce principe stipule que *« la femme est au cœur de l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau »*. Elle doit ainsi être impliquée à tous les niveaux de la gestion de la ressource. La prise en compte de ce principe est primordiale pour la réussite de la mise en œuvre de la GIRE.

Pour le SP/GIRE, *« déjà, le troisième principe de Dublin qui porte sur la prise en compte du genre veut que la femme, qui est au cœur de l'approvisionnement en eau potable, soit partie intégrante des décisions, qu'elle puisse intégrer les différents cadres de concertation, que ses préoccupations soient prises en compte. Donc quelles que soient les structures mises en place, on a fait en sorte que les femmes soient représentées. On est allés au-delà de cela en prenant en compte les personnes handicapées pour dire que le genre n'est pas seulement une question de femmes mais la prise en compte de chacun avec ses réalités. La GIRE en elle-même est une approche genre car ça prend en compte l'ensemble des acteurs et leurs préoccupations, les préoccupations de tout le monde doivent être prises en compte pour permettre une diversité des acteurs »*.

Dans l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, la prise en compte de la femme dans la mise en œuvre de la GIRE se fait conformément au PN/GIRE (2016-2020). De l'avis du Directeur Général par intérim de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, *« il y a un plan quinquennal qui définit un certain nombre d'indicateurs de performance à atteindre pour une mise en œuvre efficace de la GIRE. L'action 9 du PNGIRE traite de l'intégration des aspects transversaux dans la GIRE qui permet de corriger les inégalités entre les différents acteurs, notamment entre les hommes et les femmes »*. Ces propos montrent la volonté des acteurs de la GIRE à prendre en compte les aspects transversaux, notamment les questions de genre. Cependant, ces derniers disent être confrontés à des difficultés dans l'implication des femmes. Elles sont essentiellement liées à des facteurs socio-culturels et au faible niveau d'instruction des femmes.

De l'avis du chef de service du suivi évaluation de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, « *la prise en compte de la femme dans la GIRE est une réalité mais il y a des difficultés. C'est un problème général dans la GIRE car c'est une question de représentativité. S'il n'y a pas de femme maire ou si une association n'est pas représentée par une femme, il est difficile que les femmes soient représentées dans les instances de décision de la GIRE. Au niveau de la base, les femmes sont timides. On fait croire aux enfants qu'il y a des activités spécifiques pour les femmes et d'autres pour les hommes. Il faut que la femme puisse surpasser ces préjugés pour s'intéresser à tout ce qui concerne le développement de sa zone* ». Ces propos sont corroborés par le SP/GIRE qui s'exprime en ces termes : « *la question du genre est une réalité avec beaucoup de difficultés parce que la GIRE se mène dans un contexte avec des réalités culturelles. C'est aux communautés de désigner quels sont leurs représentants. Maintenant quand il s'agit des ministères, on envoie des courriers pour que les représentants soient désignés. S'il n'y a pas de femmes qui occupent un poste de responsabilité, il serait difficile qu'une femme soit désignée. Il faut travailler à déconstruire les préjugés. Ce n'est pas à nous d'aller désigner qui et qui doit faire partie mais c'est aux communautés et aux acteurs de le faire.* » Ces propos montrent la complexité de l'application du troisième principe de la GIRE dans ce contexte socio-culturel qu'il s'agit de connaître pour s'y adapter. Dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ, notamment à Nouakouy et à Kodougou, les femmes n'étaient pas parties prenantes des instances de décisions. La prise de décision était l'apanage des hommes et la femme accompagnait l'homme dans l'application de cette décision. De plus, la construction sociale du rôle de la femme dans la localité fait que la femme leader n'est pas forcément appréciée positivement au sein de sa communauté. Elle est vue comme une femme qui ne respecte pas les hommes. Il y a une légère évolution mais des résistances demeurent. Ces facteurs influencent négativement la participation de la femme dans la GIRE qui se veut pourtant être une participation effective.

Cette participation est aussi influencée négativement par le faible niveau d'instruction des femmes qui accroît le manque de confiance en soi déjà développé sous le poids des pesanteurs socio-culturelles. En témoignent les propos du Directeur de l'Eau et de l'Environnement de l'AEM : « *lorsque nous avons une mobilisation à faire, il est très difficile d'avoir une large participation de la femme. Là où se trouvent les maris, les femmes n'y vont pas. Même quand elles participent, la plupart d'entre elles sont des analphabètes. Du fait de cela, elles n'arrivent pas à se hisser au niveau des instances décisionnelles. Au-delà de cela, même celles qui viennent se réservent de parler. Elles ne participent pas efficacement.* »

Dans ce contexte, impliquer les femmes aux instances de décisions devient difficile compte tenu du mode de désignation qui met au centre les communautés elles-mêmes. Cet état de fait constitue un frein à l'application du troisième principe de Dublin. Comment intégrer la femme dans les instances de prise de décision de la mise en œuvre de la GIRE alors que le statut de la femme n'a pas véritablement évolué dans cette société ? Il faut travailler à lutter contre ces obstacles pour espérer parvenir à une application effective du troisième principe de Dublin.

3. La nécessité de la prise en compte de la femme dans la GIRE

La participation de la femme dans la GIRE est importante parce que la femme est au cœur de l'approvisionnement en eau potable dans les ménages. L'application du troisième principe de Dublin est une nécessité parce que l'homme et la femme ont les mêmes droits. Pour promouvoir ces droits, il convient de tenir compte des spécificités des femmes en les intégrant à tous les niveaux de la gestion de l'eau. Pour le Directeur de l'Eau et de l'Environnement de l'AEM, « *la participation de la femme est très importante parce que quand on regarde dans le noyau familial, c'est la femme qui s'occupe de l'approvisionnement en eau de la famille. Tout ce qui se fait tourne autour de l'eau. Accorder un principe qui met en valeur le rôle de la femme ou le droit de la femme est important parce que l'homme et la femme ont les mêmes droits, d'autant plus que ce sont les femmes qui sont les plus concernées par la gestion de l'eau. Dans nos traditions par exemple, les femmes n'ont pas droit à la terre. Alors que si elles n'ont pas droit à la terre, elles n'ont pas droit à l'eau. Donc si on fait la promotion de leurs droits, cela leur permet d'avoir accès.* » La nécessité de l'implication de la femme à la GIRE apparaît clairement. Les acteurs de la GIRE reconnaissent l'importance de l'application de ce principe mais ils se heurtent aux traditions qui n'accordent pas la même place à la femme. La gestion de l'eau étant liée à celle de la terre, des politiques foncières favorables aux femmes peuvent contribuer à l'amélioration de la participation de la femme à la gestion de l'eau. La chef de service du suivi évaluation de l'AEM ajoute que « *le principe de Dublin a été très bien vu parce que la femme a la charge d'approvisionner la famille en eau potable. Quand on va sur les périmètres irrigués, la femme est en contact direct avec l'eau. Si elle connaît le bien-fondé de la protection de la ressource, elle peut sensibiliser son mari. La plupart du temps, elle ne possède pas de terre mais elle est l'exportatrice principale. Elle est plus présente aux champs car le chef de ménage est régulièrement absent. C'est elle qui peut mieux protéger les plants. En les impliquant à tous les niveaux, on gagne.* » La femme, bien qu'elle ne possède pas de terres, est celle qui est le plus en contact avec l'eau car elle est chargée d'approvisionner la

famille. Elle participe également activement aux travaux agricoles, ce qui fait d'elle la personne la mieux placée pour protéger la ressource eau.

Chapitre 6 : Propositions de pistes d'amélioration pour une meilleure participation de la femme à la GIRE

1-Propositions des acteurs à la base visant à améliorer l'implication des femmes dans la mise en œuvre des activités du CLE

Les femmes de l'espace de gestion du CLE, notamment celles de Kodougou et de Nouakuy, participent aux activités du CLE quand elles y sont invitées. Elles s'y rendent avec l'autorisation de leurs maris. Elles ne sont pas parties prenantes de la prise de décision en matière de gestion intégrée des ressources en eau alors qu'elles sont au cœur de l'approvisionnement, de la gestion

et la préservation de l'eau selon le troisième principe de la GIRE. Pour améliorer l'implication des femmes à la GIRE, les acteurs à la base donnent des esquisses de solutions.

Les personnes enquêtées à Kodougou et Nouakuy estiment que la meilleure façon d'intégrer la femme à la mise en œuvre des activités du CLE serait de veiller à ce que les femmes soient informées de ces activités. Pour cette femme de 33 ans vivant à Nouakuy, « *c'est parce que je n'ai pas eu l'information que je n'ai pas participé aux activités du CLE. Il faut faire passer l'information, informer davantage les femmes et les sensibiliser.* » L'information et la sensibilisation, certes importantes pour une implication effective de la femme à la GIRE, ne peuvent résoudre le problème dans un environnement socio-culturel défavorable. A en croire cette enquêtée, il suffit d'informer la femme pour qu'elle participe aux activités du CLE. N'ayant pas de pouvoir de décision, la femme, même si elle a l'information, ne pourra pas participer à l'activité si son mari ne lui en donne pas l'autorisation, comme en témoignent les propos de cet homme de 40 ans, sans niveau scolaire et résidant à Nouakuy : « *pour améliorer la participation des femmes à la réalisation des activités du CLE, il faut que les hommes donnent l'autorisation aux femmes* ». Pour cela, il faut que les hommes soient d'abord convaincus de l'importance de la participation de la femme à la gestion de l'eau mais aussi qu'ils intègrent que la place et le rôle de la femme ne sont pas seulement à la maison. De ce fait, il faut sensibiliser les hommes et travailler à déconstruire les préjugés sur les rôles et places de la femme dans la société. Ce changement social ne serait observable qu'à long terme. De plus, les femmes elles-mêmes ont aussi besoin d'être sensibilisées sur leur rôle dans la gestion des ressources en eau. En effet, ce sont elles qui souffrent le plus quand il y a des problèmes d'eau mais elles ne savent pas que leur contribution est indispensable à une bonne gestion de la ressource. C'est ce que cet homme de 42 ans à Kodougou, d'un niveau CM2, explique : « *les femmes savent qu'il faut protéger les berges mais elles n'ont pas pris conscience de l'importance du rôle qu'elles doivent jouer dans la protection des ressources en eau* ». La mise en œuvre de ces actions relève de la compétence des acteurs de la GIRE. Ils doivent poursuivre les actions de communication pour obtenir l'adhésion des populations à la GIRE. Les activités de sensibilisation doivent impliquer le maximum de femmes parce qu'elles savent relayer l'information. L'encadrement et la formation des femmes sont aussi importants pour les amener à participer efficacement à la gestion de la ressource eau, selon les personnes enquêtées. C'est l'avis de cette femme de 32 ans résidant à Nouakuy, sans niveau scolaire : « *il faut qu'on sensibilise les femmes, il faut les former pour qu'elles puissent prendre part aux activités du CLE. Les femmes peuvent planter elles-mêmes des arbres pour entretenir les cours d'eau.* »

Il serait ainsi pertinent d'organiser les femmes en associations. Les femmes doivent pouvoir organiser elles-mêmes des activités de protection des cours d'eau telles que des reboisements. Toutes ces actions visent à promouvoir une prise de conscience, chez les femmes comme chez les hommes, de l'importance de la préservation de la ressource eau pour les générations futures.

2-Propositions des acteurs de mise en œuvre de la GIRE

La participation de la femme à la GIRE dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ reste faible du fait de plusieurs facteurs : la non-scolarisation des filles, l'absence de prise de conscience de l'importance de la protection de la ressource eau, le manque de confiance en soi, l'insuffisance de visibilité du CLE ainsi que les facteurs socio-culturels.

L'amélioration de la participation des femmes à la GIRE passe par la prise en compte de ces différents facteurs en agissant sur chacun d'eux. Pour le Directeur de l'Eau et de l'Environnement de l'AEM, « *pour améliorer la participation des femmes à la GIRE, il faut les scolariser, sensibiliser les parents pour qu'ils puissent éduquer leurs filles de sorte qu'elles puissent faire de longues études. Il faut aussi responsabiliser celles qui sont compétentes* ». Afin de venir à bout de ces obstacles, il est nécessaire d'aider les femmes pour les encourager à s'engager, ce qui peut être envisagé à travers la discrimination positive. C'est aussi l'avis du Directeur Général par intérim de l'AEM qui pense que « *d'abord, sur le plan du développement personnel, il faut donner plus d'avantages aux femmes pour progresser à l'école. Il faut octroyer des bourses pour encourager les femmes. Il faut aussi miser sur la sensibilisation car jusque-là, il y a des intellectuels qui sont réticents à la responsabilisation de la femme. Il faut donner la chance aux femmes d'accéder à des postes de responsabilités, pour cela, je suis pour la discrimination positive. Favoriser la femme mais on ne doit pas en abuser. Il faut faire l'équilibre. Miser sur la sensibilisation en milieu rural à travers les théâtres fora afin de briser les barrières. Amener l'ensemble des acteurs à participer car chacun a sa place dans la société et peut apporter sa contribution au développement* ». Le fait d'aider les femmes pour favoriser leur engagement dans le développement permettra de réduire les inégalités entre hommes et femmes en matière de gestion des ressources en eau, sans pour autant favoriser les femmes systématiquement et sans conditions. La participation effective de la femme à la GIRE, conformément au troisième principe de Dublin, est de ce fait un processus de longue haleine dans l'espace de gestion du CLE. Cette participation sera la résultante d'un changement social.

3-Prise en compte du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle de l'eau pour l'amélioration de la participation de la femme à la GIRE

Il ressort de nos investigations que la femme n'avait pas de rôle ou de place spécifique dans la gestion traditionnelle de la ressource en eau. La gestion traditionnelle en elle-même était fondée sur un ensemble de rituels observés chaque année, témoignant d'une perception de la nature en tant qu'être vivant comme l'a montré Busquet (2006). Les rituels visaient alors la pérennisation de la ressource eau à travers des sacrifices adressés à des divinités protectrices. La femme n'étant pas partie prenante de ces rites, son rôle restait restreint à la sphère domestique. Les cérémonies de sacrifices aux mânes des eaux pouvant être considérées comme des instances de décision et de concertation, la femme n'y prend pas part pour diverses raisons. En se basant sur le rôle traditionnel de la femme, il serait difficile d'améliorer l'application du troisième principe de Dublin selon lequel les femmes doivent être associées à tous les niveaux de la gestion de la ressource eau. Cependant, la connaissance de ce rôle et de cette place de la femme permettrait d'adopter des stratégies d'implication qui sauraient s'adapter à cette réalité.

4- Recommandations

Pour améliorer la participation de la femme à la GIRE, nous formulons les recommandations suivantes.

- Tout d'abord, les acteurs de la GIRE doivent poursuivre les actions IEC (information, éducation et communication) afin que les populations puissent comprendre l'intérêt de l'implication de la femme dans la GIRE. Ces actions de sensibilisation doivent être axées sur les leaders coutumiers et les hommes pour un changement de mentalité en faveur de la participation de la femme à la vie publique, notamment à la GIRE.
- Ensuite, il faut que les femmes elles-mêmes puissent prendre conscience de l'importance de leur participation à la GIRE. Cela peut également se faire par la sensibilisation et des formations.

- Enfin, il faut adopter des processus participatifs qui permettent de prendre en compte les aspirations des acteurs à la base et spécifiquement celles des femmes car des programmes conçus sans tenir compte des préoccupations des bénéficiaires sont voués à l'échec.

CONCLUSION GENERALE

Notre thème de recherche, « la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin hydrographique du Mouhoun : rôle et place de la femme, entre traditions et modernité » avait l'hypothèse principale suivante : la prise en compte du rôle et de la place assignés aux femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ ainsi que la connaissance du CLE contribueraient à l'amélioration de la participation de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Il ressort de cette étude que la gestion traditionnelle de l'eau comprenait des sacrifices, des interdits liés à l'utilisation de l'eau et des rites auxquels la femme n'était pas associée. La femme n'était pas partie prenante des cérémonies de sacrifices. Son rôle se limitait à un rôle domestique, notamment dans les activités ménagères. Elle avait par ailleurs un rôle important à jouer dans l'entretien des puits, ce qui relève de son domaine de compétence car il s'agit de veiller à l'hygiène. La femme avait le pouvoir

d'intervenir à travers des rites en cas de manque de pluie. Cela montre que la femme participait à la gestion de l'eau mais sans avoir de rôle spécifique à jouer, en particulier au niveau décisionnel. Cette situation s'explique par le fait que dans la plupart des sociétés traditionnelles, la femme n'a pas accès à la terre alors que la gestion de la terre et celle de l'eau sont liées. Ces ressources naturelles sont considérées comme les propriétés des divinités d'où les sacrifices qui leur sont offerts. La femme n'avait donc aucun pouvoir de décision en matière de gestion de l'eau. Le rôle joué par la femme dans la GIRE est semblable à son rôle traditionnel dans la gestion de l'eau. Les femmes n'interviennent qu'au niveau de la mise en œuvre des activités. Lors des activités du CLE, les femmes ont pour rôle d'accompagner les hommes dans la réalisation des activités. Cette contribution reste liée au rôle qui leur est traditionnellement attribué. Il ressort que la connaissance du CLE par les femmes favorise leur implication dans la GIRE. Pour améliorer la participation de la femme à la GIRE en prenant en compte le rôle et la place assignés à la femme dans la gestion traditionnelle, il faut agir sur différents leviers pour aboutir à un changement social. L'hypothèse principale est confirmée car la prise en compte induit la connaissance du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle, cette connaissance contribuant à améliorer la participation de la femme à la GIRE. Il s'agit également de trouver des stratégies adaptées pour qu'elle participe aux instances de décisions. La prise en compte du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle favorise son implication dans la prise de décision, ce qui confirme notre première hypothèse secondaire. Enfin, il ressort que la connaissance du CLE est primordiale pour une participation effective de la femme à la GIRE, ce qui confirme notre deuxième hypothèse secondaire. En définitive, pour améliorer la participation de la femme à la GIRE, il faut déconstruire les préjugés liés au genre. Dans le cas de cette étude, il s'agit de trouver des stratégies pour améliorer la participation de la femme à la prise de décision car c'est à ce niveau que se situent les véritables obstacles. Cependant, pour une meilleure maîtrise du sujet, une étude sur l'ensemble des communes concernées par le CLE pourra approfondir la question.

BIBLIOGRAPHIE

AEM (2014), *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Mouhoun*, 191 pages

AEM (2010), *Convention constitutive du groupement d'intérêt public/Agence de l'Eau du Mouhoun*. Agence de l'Eau du Mouhoun, 19 pages

ALAOUI A. ; LAARIBYA. ; GMIRA N. ; BENCHEKROUN F. (2012) *Le rôle de la femme dans le développement local et la préservation des ressources forestières. Cas de la commune de Sehoul au Maroc*. Forêt méditerranéenne, n°4, pages 369-378

ALISSOUTIN R.L. (2005), *La négation du savoir local dans les politiques de l'eau en Afrique*. p.4 sur <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/33-mieux-vendre-initiatives/article/la-negation-du-pouvoir-local-dans?lang=fr>

BAMBARA A. (2017), *Gouvernance locale et gestion durable des ressources en eau dans le bassin hydrographique du Mouhoun au Burkina Faso : cas de l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ*, Master II, Université Joseph KI ZERBO, 92 pages

BARON, C. (2005), *La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique*, dans *Droit et société*, n°54, pages 329-349

BERTHIER N. (1998), *Les techniques d'enquête, méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, 254 pages

BORRINI G., FEYERABEND FARVAR M-T., NGUINGUIRI J-T. et NDANGANG, V A. (2000). *La gestion participative des ressources naturelles. Organisation, négociation et apprentissage par l'action coordonnée* par GTZ et UICN, Kasperek Verlag, Heidelberg (Allemagne), 95 pages

BOUDON R., BOURRICAUD F. (2004), *Dictionnaire critique de la Sociologie*, 7^{ème} édition, Presses Universitaires de France, Paris, 720 pages

BOUDON R., BERNARD P., CHERKAOUI M., LECUYER, B-P. (1999), *Dictionnaire de Sociologie*, Larousse-Bordas/HER, 280 pages

BUSQUET M-B, (2006), *Des stratégies intégrées durables : savoir écologique traditionnel et gestion adaptative des espaces et des ressources*. VertigO, revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 7 Numéro 2 | septembre 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006, consulté le 10 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/2279> ; DOI : 10.4000/vertigo.2279

DORTIER J-F. (2013), *Dictionnaire des sciences sociales. Edition sciences humaines*, 459 pages

DOS-SANTOS S., (2012), *Le rôle des femmes selon la GIRE, regard sur le troisième principe de Dublin en Afrique au Sud du Sahara*, 33 pages

DE KETELE J-M et ROEGIERS X. (1991), *Méthodologie du recueil d'informations*, Ed. Expérimentale, De Boeck–Bruxelles, 19 pages

ECOWAS, (2006), *Intégration du Genre dans la Gestion des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest*, 30 pages, http://www.wrcu.ecowas.int/fr/pdf/Programme_Genre_UCRE_11%20janvier.pdf

ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J-P., ROUX J-P (2004) *Dictionnaire de Sociologie*, Hatier, Paris, 444 pages

FAO, (2004) *Gestion participative des ressources naturelles : démarches et outils de mise en œuvre*, Etude FAO Forêts, 88 pages

FERREOL G. & al. (2012), *Dictionnaire de sociologie*, 4^{ème} édition, Paris, Armand Colin/Masson, 332 pages

FONDATION 2IE, (2010), *Manuel Technique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau*, 141 pages

FONTAN J-M., KLEIN J-L., TREMBLAY D-G (2004), *Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation*, pages 115 à 128

FRITSCH J-M., (2003) *La gestion intégrée des ressources en eau : vellités ou réelles pratiques ?* Dans *Gestion intégrée de l'eau au sein d'un bassin versant*, acte de l'atelier PCSI, 2-3 décembre 2003, coordonné par Le Goulven P., Bouarfa S., Kuper M., Montpellier (France), 3 pages

GWA, (2006). *Guide des Ressources Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, p.215, www.genderandwater.org

HYGIN KAKAI (2008), *Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologique de rédaction de mémoire*, Université de Franche-Comté, 4 pages, [www.carede.org/IMG/pdf/Recherche qualitative.pdf](http://www.carede.org/IMG/pdf/Recherche_qualitative.pdf)

KANDO, D. A. (2018). *Le genre dans la GIRE : cas des femmes dans l'espace de gestion du bassin du Mouhoun au Burkina Faso*. Mémoire de Master II Université Joseph KI ZERBO, 118 pages

KOUASSI K-S., (2019) *Les rites dans la transmission et la pérennisation des savoir-faire céramiques chez les Gwa d'Oguédoumé (sud côtier de la Côte d'Ivoire)*, e-Phaïstos [En ligne], VII-1 | 2019, mis en ligne le 06 avril 2019, consulté le 10 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/4555> ; DOI : 10.4000/ephaistos4555

ICWE (1992), *Le Développement dans la perspective du 21^{ème} siècle*, 26-31 janvier 1992, Dublin (Irlande), 67 pages

LEVESQUE B., LAJEUNESSE-CREVIER F. (2005) *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques*, Collection Études théoriques no ET050, 80 pages

LEWIS R. (2007) *Participation et représentation des femmes : les cas du Rwanda et de l'Afrique du Sud*, 96 pages

LOCOH T. (2007). *Genre et sociétés en Afrique : Implication pour le développement*. Paris, INED. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19331/presentation.fr.pdf consulté le 20 avril 2019, 144 pages

LOUVEAU C. (2004). *Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité*, dans Cahiers du genre, n°36, pages 163 à 183

LOWY I. et ROUCH H. (2003), *Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre*, dans Cahier du genre, n°4, pages 5 à 16

MAHRH (2003), *Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso (PAGIRE)*, 68 pages

MAHRH (2005), *Implication et promotion de la Femme dans la mise en œuvre du plan d'action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)*, 71 pages

MAHRH, (2010) *Les Comités Locaux de L'eau (CLE), maillons de base du cadre institutionnel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Burkina Faso*, 57 pages

MARHASA (2014), *Projet de Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso 2016-2030*, 76 pages

MEA (2016), *Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2016-2030- PNGIRE*, 71 pages

MENDRAS H. (2002), *Éléments de sociologie*, Armand Colin, Paris, 265 pages

MEE (2001), *État des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion*, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Presses africaines, 241 pages

MPF (2009), *Document de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso*, 56 pages

ORDIONI, N (2009) *L'approche genre, outils de développement ou dispositif idéologique au service de la bonne gouvernance mondiale ? Dans quels acteurs pour le développement*, Karthala

OUOBA R. & al., (2003). *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*, 106 pages

RACAPE A., PUECH I., *Femmes, genre et développement*, dans : Genre et société (2005), pages 406 à 413

SIJBESMA C-V-W. (2005), *Le genre dans la gestion des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et assainissement*, revue des rôles et réalités, Pays-Bas, La Haye, IRC, 206 pages

SOMDA Y. L. (2017). *Gouvernance de l'eau dans l'espace du comité local de l'eau de la Bougouriba 7*. Mémoire de Master II, Université Joseph KI ZERBO, 78 pages

SOUMBOUGMA A. (2018) *Pratiques culturelles et gestion des ressources en eau dans les villages riverains du cours d'eau Vouhoun dans la commune de Bourasso*, Mémoire de Master II, Université Joseph Ki Zerbo, 68 pages

TOBITH C., CUNY P. (2006) *Genre et foresterie communautaire au Cameroun. Quelles perspectives pour les femmes*, N286 des sciences forestières au Service du sud « Cirad » Bois et forêts des tropiques

TROTTIER J. (2012) *L'avènement de la gestion intégrée des ressources en eau*, in chapitre 6, gestion de l'eau, approche territoriale et institutionnelles sous la direction d'Alexandre Brun et Frédéric Lasserre, presses universitaires du Québec, 209 pages

UICN (2013). *Guide juridique de gestion des ressources en eau au Burkina Faso*. Ouagadougou, 44 pages

VERSCHUUR C., GUERIN I., GUETAT-BERNARD H. (2015) *Sous le développement, le genre*, IRD, Marseille, 464 pages

VERSCHUUR C. (2009) *Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement*. Revue Tiers Monde 2009/4 (n°200), pages 785 à 803

WETTA C. & al. (2017), *Vers une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso, rapport de recherche*. Université de Ouagadougou en collaboration avec l'Overseas Développement Institute (ODI), 60 pages

YEMTIM A. (2015). *Les déterminants de la participation féminine dans les Associations d'Usagers de l'Eau de la commune de Ziniaré au Burkina Faso*. Mémoire de Master II, Université Joseph KI ZERBO, 82 pages

ANNEXES

Guides d'entretien

Ces différents guides d'entretien ont pour objectif de nous permettre de recueillir des données sur notre sujet de recherche.

1) Guide d'entretien pour le groupe cible (les femmes)

I. Identification de l'enquêtée

Nom, prénom

Niveau d'instruction

Profession

Age

Statut matrimonial

Ethnie

I-Connnaissance du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tà

Connaissez-vous le CLE ?

Quelles activités le CLE mène-t-il ?

Participez-vous aux activités du CLE ?

II. Rôle des femmes dans la mise en œuvre des activités du CLE

Quel est le rôle joué par les femmes au niveau du CLE ?

Quel rôle aimeriez-vous jouer au niveau du Bureau du CLE ?

Qu'est-ce que les femmes font exactement comme travail lorsqu'il y a des activités organisées par le CLE ?

Qu'est-ce que vous préconisez pour améliorer la participation des femmes aux activités du CLE ?

Qu'est-ce que vous préconisez pour qu'il y ait plus de femmes dans le bureau du CLE ?

III. Rôles des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau

Quelles sont les us et coutumes en matière de gestion de l'eau dans la localité ?

Comment se faisait la gestion de l'eau dans votre village sur le plan traditionnel ?

Quelles sont les personnes chargées de la gestion traditionnelle de l'eau dans votre village ?

Quel était le rôle et la place de la femme dans ces rites ? Et dans la gestion traditionnelle en général ?

Ces rites et pratiques culturelles liés à l'eau sont-ils pratiqués de nos jours ?

Que peut-on retenir de positif dans le rôle que jouait la femme dans la coutume ?

Ces aspects positifs du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle peuvent-ils servir de nos jours ?

2) guide d'entretien pour les personnes ressources (personnes âgées 55 ans et plus, chefs coutumiers)

I. Identification de l'enquêté

Nom, prénom

Niveau d'instruction

Profession

Age

Statut matrimonial

Ethnie

I-Connaissance du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ

Connaissez-vous le CLE ?

Quelles activités le CLE mène-t-il ?

Participez-vous aux activités du CLE ?

II. Rôle des femmes dans la mise en œuvre des activités du CLE

Quel est le rôle joué par les femmes au niveau CLE ?

Quel rôle pensez-vous que la femme peut jouer dans bureau du CLE et dans la mise en œuvre d'activités pour une meilleure gestion de nos ressources en eau ?

Qu'est-ce que les femmes font exactement comme travail lorsqu'il y a des activités organisées par le CLE ?

Qu'est-ce que vous préconisez pour améliorer la participation des femmes aux activités du CLE ?

III. Rôles des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau

Quels sont les us et coutumes en matière de gestion de l'eau dans la localité ?

Comment se faisait la gestion de l'eau dans votre village sur le plan traditionnel ?

Quelles sont les personnes chargées de la gestion traditionnelle de l'eau dans votre village ?

Quel était le rôle et la place de la femme dans ces rites ? Et dans la gestion traditionnelle en général ?

Ces rites et pratiques culturelles liés à l'eau sont-ils pratiqués de nos jours ?

Que peut-on retenir de positif dans le rôle que jouait la femme dans la coutume ?

Ces aspects positifs du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle peuvent-ils servir de nos jours ?

3) Guide d'entretien pour les membres du Bureau Exécutif des CLE

Localité

Nom et Prénom

Niveau d'instruction

Poste occupé dans le bureau exécutif

Depuis quand occupez-vous ce poste

Nombre de personnes dans le bureau

Nombre de femmes dans le bureau

Quels sont les postes que les femmes occupent ?

Pourquoi occupent-elles ces postes ?

Comment ont-elles été choisies ?

I-Connaissance du Comité Local de l'Eau Mouhoun Tâ

Qu'est-ce que le CLE Mouhoun Tâ ?

Quelles activités le CLE mène-t-il ?

Participez-vous aux activités du CLE ?

La question de la participation de la femme à la gestion de l'eau est-elle prise en compte au niveau du CLE ?

Comment se fait l'implication des femmes dans la mise en œuvre des activités ?

La femme a-t-elle un pouvoir de décision au niveau du CLE ?

II. Rôle des femmes dans la mise en œuvre des activités du CLE

Quels rôles assignez-vous aux femmes dans le CLE ?

Quel est le rôle joué par les femmes au niveau CLE ?

Qu'est-ce que les femmes font exactement comme travail lorsqu'il y a des activités organisées par le CLE ?

Qu'est-ce que vous préconisez pour améliorer la participation des femmes aux activités du CLE ?

III. Rôles des femmes dans la gestion traditionnelle de l'eau

Quels sont les us et coutumes en matière de gestion de l'eau dans la localité ?

Comment se faisait la gestion de l'eau dans votre village sur le plan traditionnel ?

Quelles sont les personnes chargées de la gestion traditionnelle de l'eau dans votre village ?
Quel était le rôle et la place de la femme dans ces rites ? Et dans la gestion traditionnelle en général ?
Ces rites et pratiques culturelles liés à l'eau sont-ils pratiqués de nos jours ?
Que peut-on retenir de positif dans le rôle que jouait la femme dans la coutume ?
Ces aspects positifs du rôle de la femme dans la gestion traditionnelle peuvent-ils servir de nos jours ?

4) Guide d'entretien pour les membres des structures de mise en œuvre de la GIRE et au SP/GIRE

I- Caractéristiques sociodémographiques de la personne enquêtée

Nom et prénom
Niveau d'instruction
Nom de la structure
Profession
Poste occupé dans la structure
Depuis quand occupez-vous ce poste ?
Nombre de personnes dans la structure
Nombre de femmes dans la structure
Quels sont les postes que les femmes occupent ?
Pourquoi occupent-elles ces postes ?

I-Connaissances sur le genre

1-Selon vous, qu'est-ce que l'approche genre ?
2-Comment s'est fait l'intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau ?
3-La question du genre est-elle une réalité dans la GIRE au Burkina Faso ?

III-Implication de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

1-Quelle est votre opinion sur la question du genre dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ? Quelles est votre appréciation du troisième principe de Dublin ? Est-ce vraiment important ? Pourquoi la participation de la femme est-elle nécessaire ?
2- Selon vous, quel rôle la femme peut-elle jouer dans la GIRE ?

3-Qu'est-ce qui est fait au niveau de votre structure pour la prise en compte du genre dans la GIRE ?

4-Quelles sont les grandes actions menées par votre structure en faveur de la prise en compte du genre ?

5 Quel est l'état des lieux en matière de prise en compte du genre dans la GIRE au niveau de votre structure ?

6-Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés en matière de prise en compte du genre ?

7-Etes-vous pour ou contre l'application du quota genre dans le domaine de l'eau ?

8-Que préconisez-vous pour améliorer la participation des femmes à la gestion intégrée des ressources en eau ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET CARTES	VII
RESUME DU MEMOIRE.....	VIII
<i>SUMMARY</i>	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : PREALABLES THEORIQUES	4
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	5
LE CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE S'ARTICULE AUTOUR DE LA QUESTION DE DEPART, LA REVUE DE LA LITTERATURE, LA PROBLEMATIQUE, LES HYPOTHESES, LES INDICATEURS ET VARIABLES, LES OBJECTIFS AINSI QUE LA DEFINITION DES CONCEPTS. 5	
1. QUESTION DE DEPART	5
2. REVUE DE LA LITTERATURE	5
2.1. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	5
2.1.1. <i>Processus de construction du concept de la GIRE</i>	6
2.1.2. <i>Environnement international et régional de la GIRE</i>	7
2.1.3. <i>La Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Burkina Faso</i>	8
2.2. Revue des politiques étatiques de la GIRE au Burkina Faso	9
2.2.1. <i>La Politique Nationale de l'Eau</i>	9
2.2.2. <i>La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau</i>	10
2.2.3. <i>Le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau</i>	11
2.2.4. <i>Le Programme National GIRE</i>	11
2.3. Cadre institutionnel de la GIRE au Burkina Faso.....	12
2.3.1. <i>Les Agences de l'Eau</i>	12
2.3.2. <i>Les Comités Locaux de l'Eau</i>	13
2.4. Genre et développement.....	13
2.4.1. <i>Principaux axes des politiques et stratégies de promotion et de participation de la femme à l'échelle nationale</i>	15
2.4.2. <i>Situation actuelle de l'intégration du genre dans la GIRE au Burkina Faso</i>	16
2.4.3. <i>L'intérêt de l'implication de la femme à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau</i>	17
2.5. Gestion traditionnelle des ressources naturelles.....	19
2.5.1. <i>Perception des ressources naturelles par les populations africaines</i>	19
2.5.2. <i>Gestion coutumière du foncier et de l'eau en Afrique</i>	20
2.5.3. <i>Rôle de la femme dans la gestion des ressources naturelles</i>	21
2.6. Synthèse de la revue de la littérature	23
3. PROBLEMATIQUE	24
4. HYPOTHESES ET VARIABLES DE L'ETUDE	25
4.1. Hypothèse principale.....	25
4.2. Hypothèses secondaires.....	25
4.3. Identification des variables et choix des indicateurs.....	25
5. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	26
5.1. Objectif global	26
5.2. Objectifs spécifiques.....	26

6.	DEFINITION DES CONCEPTS	26
6.1.	Le genre.....	26
6.2.	Division sexuelle du travail.....	28
6.3.	Traditions	28
6.4	Gestion/gouvernance.....	29
6.5	Rôle et statut.....	30
6.6.	Rites.....	31
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE		32
2.1.	Justification du choix de la zone d'étude	32
2.2.	Présentation de la zone d'étude	33
2.3.	Peuplement.....	35
2.4.	Rites, us et coutumes liés à l'eau	36
2.5.	La gestion du foncier.....	36
2.5.1.	<i>Modes d'accès à la terre</i>	37
2.6.	Place et rôle de la femme dans l'espace de gestion du CLE Mouhoun Tâ	37
2.7.	Population d'étude	37
2.7.1.	<i>Population cible</i>	38
2.7.2.	<i>Les membres du Bureau Exécutif du CLE</i>	38
2.7.3.	<i>Les personnes ressources</i>	38
2.7.4.	<i>Les experts de la GIRE au Burkina et dans la Boucle du Mouhoun</i>	38
2.8.	Echantillonnage	38
2.10.	Traitement et analyse des données	39
2.11.	Difficultés et limites de l'étude	40
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....		41
CHAPITRE 3 : ROLES DES FEMMES DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU.....		42
1.	LES PRATIQUES COUTUMIERES LIEES A L'EAU DANS LES VILLAGES DE NOUAKUY ET DE KODOUGOU	42
2.	ROLE ET PLACE DE LA FEMME DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU.....	43
CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE.....		45
1.	CONNAISSANCE DU COMITE LOCAL DE L'EAU MOUHOUN TA DANS LES VILLAGES DE NOUAKUY ET DE KODOUGOU	45
2.	LES ACTIVITES MENEES PAR LE CLE MOUHOUN TA	47
3.	ROLE DES FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU CLE.....	48
4.	L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA PRISE DE DECISION	49
CHAPITRE 5 : PERCEPTION DU GENRE PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE		51
1.	COMPREHENSION DU CONCEPT DE GENRE PAR LES ACTEURS DE LA GIRE AU BURKINA FASO	51
2.	IMPLICATION DE LA FEMME A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU.....	53
3.	LA NECESSITE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA FEMME DANS LA GIRE.....	55
CHAPITRE 6 : PROPOSITIONS DE PISTES D'AMELIORATION POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE.....		56
1-	PROPOSITIONS DES ACTEURS A LA BASE VISANT A AMELIORER L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU CLE	56
2-	PROPOSITIONS DES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE.....	58
3-	PRISE EN COMPTE DU ROLE DE LA FEMME DANS LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'EAU POUR L'AMELIORATION DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GIRE	59
CONCLUSION GENERALE.....		60

BIBLIOGRAPHIE.....	62
ANNEXES.....	I
TABLE DES MATIERES	VII